

© Marino Trotta | Ville de Lausanne

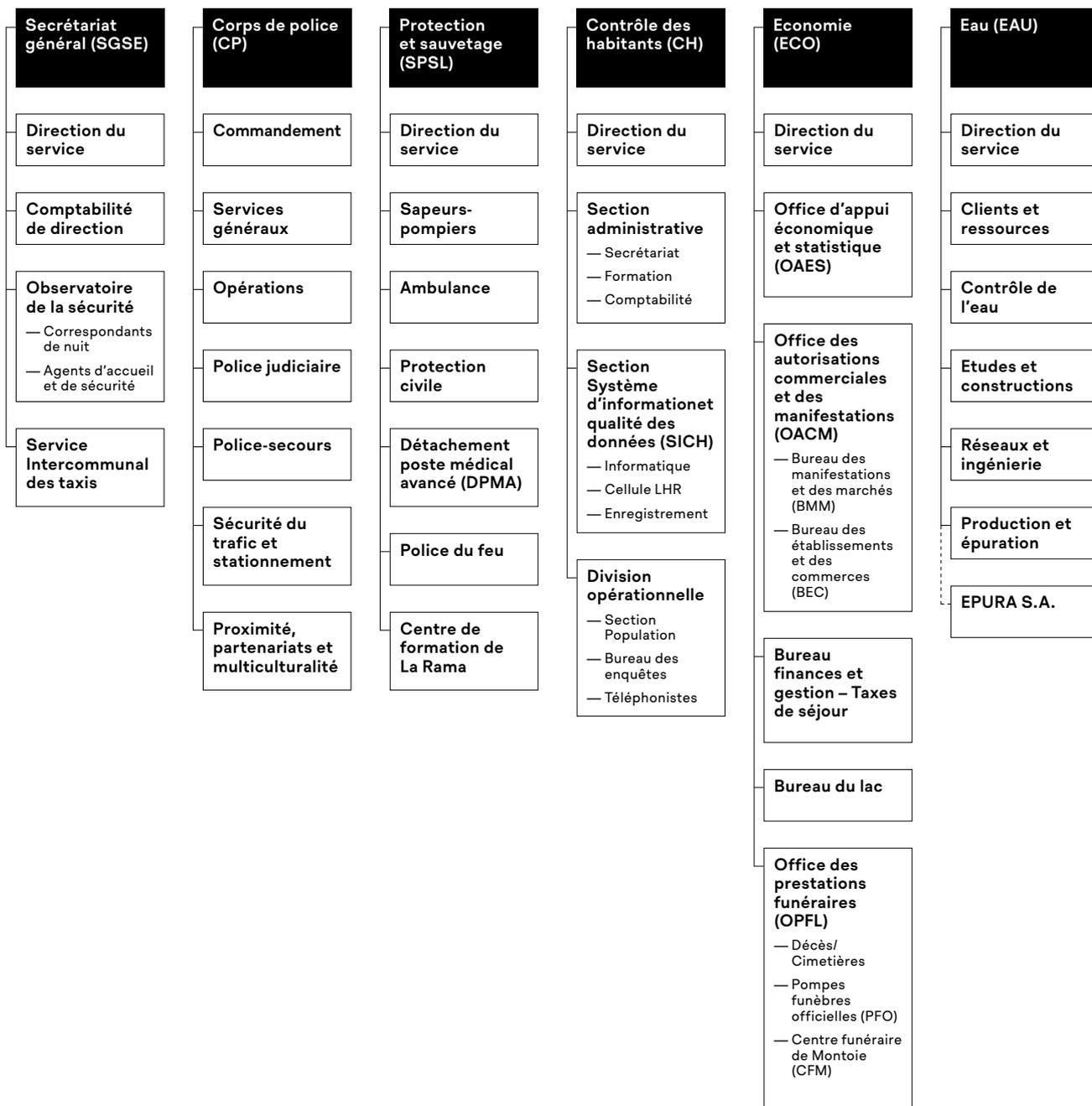


Direction de la sécurité et de l'économie



Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

Directeur



Poursuivant le déploiement des mesures inscrites au programme de législature, la Direction de la sécurité et de l'économie (SE) termine l'exercice 2020 avec la mise en œuvre effective de 26 d'entre elles, sur 32 attribuées. En dépit des difficultés nées de la crise sanitaire, 5 projets supplémentaires ont abouti depuis l'année dernière. Les 6 mesures restantes ont toutes été initiées et sont en cours de réalisation. Les dossiers suivants ont particulièrement marqué l'année écoulée.

Secrétariat général

Une vaste consultation visant à élaborer un plan d'action axé sur l'inclusion des personnes LGBTIQ+ à Lausanne a été lancée auprès des partenaires politiques, administratifs, institutionnels et associatifs. Les questionnaires ont été transmis à l'issue d'une conférence de lancement qui a réuni près de 150 personnes au mois de février. Leur analyse aboutira à la rédaction d'un préavis municipal en 2021.

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement de rue, la prestation de signalement a fait l'objet de 400 sollicitations. Deux évaluations ont été mandatées et permettront de tirer un bilan de cette mesure et de son suivi.

Corps de police

Le renforcement des effectifs figurait en bonne place parmi les objectifs du programme de législature. L'effort financier a été poursuivi et a abouti, lors de l'élaboration du budget 2021, à l'inscription de 500 postes de policières et policiers. Cette hausse des moyens alloués tout au long de la législature s'est accompagnée d'une baisse continue des infractions au Code pénal et d'une présence accrue en rue. Celle-ci a notamment porté ses fruits dans la lutte contre le deal.

L'année 2020, placée sous le signe de la pandémie, a amené la Municipalité à activer l'Etat-major des Directives d'intervention en cas d'accident majeur (EM-DIAM) dédié à la gestion de crise et aux accidents majeurs. Cet organe, placé sous la houlette du commandant de police, a coordonné le dispositif communal et fut l'interlocuteur de l'état-major cantonal.

Service de protection et sauvetage

Les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ 2020) ont marqué de leur empreinte le début de l'année. Le succès de l'événement est également dû aux diverses infrastructures organisationnelles, sécuritaires et sanitaires qui l'ont porté. Il en va ainsi, notamment, du dispositif médico-sanitaire dont la coordination a été assurée par le Détachement du poste médical avancé (DPMA).

L'arrivée de la pandémie a fortement mobilisé le SPSL, notamment au travers de l'EM-DIAM et de la Protection civile. Cette dernière, avec ses 2'500 astreints, a géré plus de 200 missions durant plus de sept mois au sein des hôpitaux, des cliniques et au Centre funéraire de Montoie. Elle est également intervenue, en coordination avec le Service social Lausanne, afin d'assurer bon nombre de prestations destinées aux personnes précarisées.

Service du contrôle des habitants

Fortement impacté par la fermeture de ses guichets, le service a dû faire preuve d'une grande réactivité afin de poursuivre la délivrance des prestations et assurer les démarches administratives auxquelles tout-e nouvel-le habitant-e est tenu-e. C'est ainsi que l'activité de guichet a, dans un premier temps, été réinventée sous d'autres formes, notamment électronique. En cours d'année, et afin d'assurer les prestations ne pouvant être délivrées à distance, un système de prise de rendez-vous en ligne a été mis en place, accompagné d'une structure d'accueil à l'entrée du bâtiment de Port-Franc 18.

Service de l'économie

Fermeture des établissements publics, des commerces, normes sanitaires, difficultés économiques des exploitant-e-s constituent autant de défis apparus avec la pandémie. Cette situation a induit une forte réactivité qui s'est notamment traduite par la création et l'extension de plus de 200 terrasses, maximisant

de la sorte les possibilités d'exploitation des établissements publics. Ces espaces nouvellement créés ont permis à la vie sociale et à l'activité économique, après le semi-confinement du printemps, de retrouver un certain dynamisme.

L'adaptabilité du service, cumulée à la volonté municipale de soutenir l'activité socio-économique en ces temps de pandémie, s'est aussi concrétisée par l'extension rapide du marché hebdomadaire sur la rue centrale et l'octroi de gratuités aux marchands et exploitants. L'achat et la diffusion de bons d'achat Enjoy Lausanne à destination de la population participe de cette même volonté.

Service de l'eau

Un des défis majeurs auquel est confronté le Service de l'eau, et ce dans tous ses domaines d'activité, repose sur sa capacité d'anticipation. Qu'il s'agisse de la diversité des sources d'approvisionnement, de la qualité de l'eau potable ou de la maximisation du potentiel de traitement et d'épuration des eaux usées, les efforts déployés en 2020 ont témoigné de cette capacité. Il en va ainsi du concours d'architecture pour la reconstruction de l'usine de St-Sulpice, de la mise en service du nouveau réservoir des Dailles et du développement du laboratoire d'analyse au profit d'un nombre croissant de communes.

L'année a également été marquée par la problématique du chlorothalonil, ce fongicide dont on a retrouvé des métabolites dans certaines eaux souterraines. Grâce aux analyses menées, plusieurs nouveaux captages ont été mis hors service et, diversité des ressources aidant, tous les clients continueront à bénéficier d'une fourniture d'eau de qualité.

De son côté, le chantier de la nouvelle STEP se poursuit et a franchi une étape importante avec la mise en service d'une 3^e ligne de prétraitement, du traitement primaire et de la désodorisation.

Secrétariat général (SGSE)

Principales missions du service

Secrétariat général

- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité ainsi que des dossiers et des affaires du Conseil communal
- traitement du courrier et des demandes issues des services transversaux
- participation aux groupes de travail interdirections
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.), tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chef·fe·s de service

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire, gestion de la TVA et gestion des crédits d'investissements
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses

Observatoire de la sécurité

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, harcèlement de rue, LGBTIQ+, etc.)
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité
- coordination de l'unité des correspondant·e·s de nuit (CN) et des agent·e·s d'accueil et de sécurité (AAS)

Service intercommunal des taxis (SIT)

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal
- renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur-euse et/ou d'exploitant-e de taxis
- délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers des exploitant-e-s de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Effectif du personnel**Plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	6.60	5.80	6.50	6.50
Direction SE	8.25	8.25	8.25	8.25
Observatoire de la sécurité	13.95	13.70	14.05	13.30
Total service	28.80	27.75	28.80	28.05

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	0.00

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Comptabilité SE	7	5.80	8	6.50
Direction SE	9	8.25	9	8.25
Observatoire de la sécurité	22	13.70	23	13.30
Total service	38	27.75	40	28.05

Apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
	–	–
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
Total service	4	6

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	4
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	4

Principales activités 2020

Observatoire de la sécurité

En 2020, plusieurs dossiers ont occupé l'Observatoire de la sécurité:

- le lancement d'une large démarche de consultation visant à construire, avec le personnel et les services de l'administration, les partenaires institutionnels, les partis politiques représentés au Conseil communal, les associations concernées et toute personne intéressée, un plan d'action visant à améliorer l'inclusion des personnes LGBTIQ+ à Lausanne. Dans cette optique, une conférence a été organisée en février et a réuni près de 150 personnes au Casino de Montbenon. Dans la foulée, des questionnaires ont été envoyés aux partenaires consultés. Ce processus devrait aboutir à un nouveau préavis en 2021;
- un bilan, après deux ans, a été rédigé suite aux modifications apportées au périmètre légal de prostitution. Un nouveau règlement était en effet entré en vigueur en avril 2018, proposant un périmètre restreint et diverses mesures d'accompagnement. Ce dernier montre une satisfaction générale sur les mesures prises et les enjeux à prendre en compte pour la suite de cette problématique, comme par exemple les conditions de travail des professionnel-le-s du sexe;
- l'Observatoire a fait un bilan de sa prestation de signalement de situations pour les témoins et victimes de harcèlement de rue, laquelle a été utilisée à près de 400 reprises en cette première année de mise en œuvre. Compte tenu des restrictions liées au Covid-19, il met en avant une utilisation régulière et de fréquentes sollicitations de la personne chargée de missions à l'Observatoire de la sécurité. Un bilan composé d'évaluations mandatées en 2020 sera communiqué en 2021. Parallèlement, l'Observatoire poursuit avec son Etat-major les ateliers de sensibilisation du Corps de police à cette problématique;
- une réorganisation partielle de l'Observatoire de la sécurité a été opérée en 2020. Un nouveau Domaine de médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMAS) a été créé. Ce domaine, dont le responsable commencera son activité en 2021, est composé des équipes opérationnelles, à savoir les correspondant-e-s de nuit (CN) et les agent-e-s de sécurité et d'accueil (AAS).

Enfin, l'Observatoire a coordonné plusieurs rencontres en lien avec ses activités (incivilités, harcèlement de rue, vie nocturne, médiation urbaine). Il a également donné des cours et des conférences sur des thèmes divers (politique nocturne, médiation sociale, prévention de la violence, réduction des risques en milieu festif, politique de lutte contre le harcèlement de rue notamment). La gestion du dossier de la vidéosurveillance a, elle, été transférée au Corps de police au 1^{er} novembre.

Correspondant-e-s de nuit (CN) et agent-e-s d'accueil et de sécurité (AAS)

L'unité des CN a poursuivi son travail de médiation dans les quartiers et le centre-ville. Lors des périodes de restrictions liées au semi-confinement ou aux restrictions de l'activité économique, les CN ont effectué un travail de prévention et de sensibilisation lié aux prescriptions sanitaires ordonnées par la Confédération ou le Conseil d'Etat (distances sociales, rassemblements dans l'espace public notamment). Par ailleurs, un nouveau système de récolte d'informations sur les interventions menées par les CN a été mis en place. Ce système,

«Aedilis», est celui utilisé par le Corps de police également pour les affaires infra-pénales. Il permet aux CN et à la police de partager certains objectifs communs, définis d'entente entre les parties.

L'équipe des AAS a, elle, vécu sa deuxième année complète d'activité à l'Espace de consommation sécurisée (ECS) ouvert en octobre 2018. Son travail permet à l'ECS de fonctionner dans de bonnes conditions et d'accueillir un nombre croissant de bénéficiaires. L'activité des AAS a été étendue, en raison du Covid-19 et à titre provisoire, aux bâtiments administratifs communaux de Chauderon 9 et Port-Franc 18.

Service Intercommunal des taxis (SIT)

Six collaborateur-trice-s, représentant 3.8 ept, participent aux tâches du Service intercommunal des taxis (SIT) pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après: l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

Evènements marquants

L'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier, des modifications de la loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et de son règlement d'application (RTTP), a eu pour conséquence que seuls les taxis, au sens de ladite loi, demeurent de la compétence des communes. Force est de constater que l'activité de ceux-ci a été fortement impactée par la pandémie de Covid-19.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises en 2020. Lors de sa séance du 11 novembre, il a adopté une révision partielle et formelle du règlement intercommunal sur le service des taxis. Il s'ensuit notamment qu'aucun taxi ne devra plus émettre de CO₂ d'ici au 1^{er} juillet 2025. Une prolongation de délai au 1^{er} juillet 2027 pour se conformer à cette nouvelle obligation sera toutefois accordée aux propriétaires d'un taxi immatriculé entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} juillet 2021.

Comité de direction

Le Comité de direction a tenu deux séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

Lors de sa séance du 28 janvier, il a décidé de renoncer aux examens pour l'obtention du carnet de conducteur-trice de taxi. En contrepartie, les connaissances des candidat-e-s à une concession seront soumises à un contrôle avant chaque appel d'offres.

Au vu de la situation très difficile des chauffeuses et chauffeurs de taxis, le Comité de direction a décidé de diminuer de moitié, soit de CHF 400.-, la taxe annuelle 2021 relative à l'usage accru du domaine public.

Commission administrative

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis (RIT), a tenu 3 séances et a rendu plusieurs décisions par voie de circulation, soit au total 17, allant de la mise en garde à l'avertissement.

Contrôles de police

Les contrôles de police, dont 4 nocturnes (11 en 2019), ont été moins nombreux. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 39 (95 en 2019). Au total, on dénombre 55 dénonciations dressées (138 en 2019), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 55 et celui des réclamations traitées à 19.

Concessions/Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2019	2020	2019	2020
Compagnies	4	4	82	81
Exploitants indépendants	146	133	146	133
Total	150	137	228	214

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

Exploitants regroupés au sein de:	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2019	2020	2019	2020
Taxiphone	43	39	46	41
CDS	1	–	1	–
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	57	52	59	55
Total	102	92	108	98

Centraux d'appels et stations

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 644'578 courses, soit 411'717 distribuées et 232'861 au vol, contre 976'520 en 2019 (-34%). Le nombre de courses effectuées en 2020 par les chauffeurs de Taxiphone est de 60'176, contre 86'401 en 2019 (-30,35%).

Les stations sont au nombre de 47 et offrent un total de 176 places (comme en 2019).

Corps de police (CP)

Principales missions du service

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois et des procédures
- répondre aux attentes de la population

Commandement

- direction du service
- assurer la communication du CP
- gestion des réquisitions

Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

Opérations

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

Appui Opérations

- gestion des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation

Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public

Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence
- présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation, formation et sensibilisation des usagères et usagers
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

Effectif du personnel**Plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	16.45	15.45	19.50	17.20
Nouvelle volée assermentée	–	8.00	–	17.00
Opérations	89.15	85.15	88.75	86.50
Police Judiciaire	117.45	115.95	119.65	118.25
Police-Secours	168.30	168.00	163.55	159.90
Proximité, parten.et multicult.	51.10	51.10	56.50	47.50
Sécurité Trafic, Stationnement	139.85	136.95	149.05	139.50
Services généraux CP	76.95	75.15	76.30	72.95
Postes gelés – CP	5.05	–	4.90	–
Total service	664.30	655.75	678.20	658.80

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	+13.90

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Direction CP	18	15.45	23	20.20
Nouvelle volée assermentée	8	8.00	17	17.00
Opérations	90	85.15	92	86.50
Police Judiciaire	122	115.95	125	118.25
Police-Secours	171	168.00	161	159.90
Proximité, parten.et multicult.	57	51.10	53	47.50
Sécurité Trafic, Stationnement	141	136.95	142	136.50
Services généraux CP	85	75.15	82	72.95
Total service	692	655.75	695	658.80

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
Direction CP	4	1
Services généraux CP	3	–
Volée Aspirants – Police	25	25
Total service	32	26

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	1
Total service	44	25

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	27
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	3
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	44

Evènements marquants

L'année 2020 a été marquée par une diminution du nombre des infractions au Code pénal à Lausanne de -11% (de 12'524 en 2019 à 11'204 en 2020). La Centrale d'engagement de la Police municipale de Lausanne (PML) observe une augmentation de 15.4% des appels (84'436 appels en 2020). Toutefois, le nombre d'interventions est en baisse pour Police-secours qui comptabilise 25'868 interventions/sollicitations (-8.7% par rapport à 2019).

Si les fonctions administratives ont été particulièrement concernées par les difficultés induites par l'introduction du télétravail, les missions impératives de police ont aussi dû être adaptées et de nouvelles sont venues s'y ajouter, notamment en matière de contrôles des consignes sanitaires.

Principales activités 2020**Commandement**

Deux nouvelles entités ont rejoint les rangs du commandement. Ces entités sont issues du processus d'analyse des possibilités d'optimisation de la gestion administrative du CP initié fin 2019.

Le 1^{er} mai 2020 a eu lieu la création du Bureau d'Etat-major et des archives (BEMA), fruit de la fusion du Centre de gestion administrative et d'accueil issu de Police-secours et de la Chancellerie, anciennement rattachée aux Services généraux. Cette entité est en charge du suivi administratif du CP, de l'accueil à l'Hôtel de police, du call center de renseignement et de prise de rendez-vous pour les plaintes ainsi que de la saisie des dossiers.

Le 1^{er} novembre 2020, le Bureau des réquisitions administratives policières (BRAP) a été créé. Ce bureau intègre l'Office de recherches, de notifications et des objets Trouvés (ORNOT) et centralise toutes les réquisitions policières adressées jusqu'alors aux différentes divisions du CP.

Directives d'intervention en cas d'accident majeur (DIAM)

Suite à la pandémie de Covid-19, l'Etat-major DIAM (EM-DIAM) a été mandaté par la Municipalité afin de coordonner l'ensemble des activités des services et permettre la délivrance des prestations à la population. Un appui aux différent-e-s cadres de l'administration de la Ville a également été offert. Des lignes de soutien pour les collaborateur-trice-s comme pour les citoyen-ne-s de la capitale ont pu être mises en œuvre. Les relations avec les nombreux partenaires ont été nécessaires afin de garantir la meilleure cohérence possible dans les actions menées.

Fort heureusement, le dispositif Canicule (1^{er} juin au 31 août 2020) n'a pas dû être actionné cette année, ce qui a permis de ménager les ressources.

Bureau d'Etat-major et des archives (BEMA)

Outre la mise en œuvre pratique de cette entité, les chiffres suivants peuvent être relevés. En 2020, 21'917 rapports de police ont été traités (-14.2%). Le nombre de courriels sur la messagerie police est en augmentation de 14.3% (7'708 en 2020) et le courrier postal de 16.5% (45'650 en 2020). Ces résultats sont une des conséquences de la pandémie. Le total des dossiers traités par le groupe Saisie (27'306), est en diminution de 9.5%.

Bureau des réquisitions administratives de police (BRAP)

La mise en place en fin d'année de cette entité ne permet pas encore de donner des chiffres concernant la centralisation des réquisitions. L'ORNOT a traité 17'651 commandements de payer en 2020 (+17.5%) et récolté 3'038 objets trouvés (+15.5%).

Communication Police et SPSL

Dès le 1^{er} juin 2020, les entités communication de la PML et du SPSL sont regroupées, créant ainsi la Division communication Police et SPSL Lausanne.

Durant la même période, les entités de prévention, jusqu'alors rattachées à la communication de la PML, ont été réattribuées à la Sécurité du trafic et stationnement (STS) et à la Police judiciaire (PJ).

L'activité a été fortement impactée par la communication en lien avec le Covid-19. Dans ce cadre, une partie des ressources a été dédiée à la communication de l'EM DIAM.

Quelque 250 demandes de médias ont été traitées en 2020, 17 «117Express» ont été rédigés, ainsi que 25 communiqués de presse. L'activité sur les réseaux sociaux a été soutenue et près de 20'000 personnes suivent la page Facebook de la PML.

Services généraux (SG)

Finances et logistique

L'équipe informatique a mis en œuvre le déploiement de 500 ordinateurs dans le cadre du projet ORASI. Un appui conséquent a été fourni par l'entité afin de permettre à l'EM-DIAM de fonctionner. Les équipes logistiques se sont organisées pour assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et des véhicules, ainsi que la mise à disposition de matériel de protection au personnel actif sur le terrain (masques, vitres de protection, matériel de désinfection).

L'année 2020 a également vu l'internalisation du service de restauration du CP, jusqu'alors géré par une entreprise externe.

Ressources humaines (RH)

Le processus de la gestion des temps de travail, précédemment affecté à l'ancienne Chancellerie, a été transféré au sein de l'entité RH. Cette entité a été fortement impactée par le suivi, en temps de pandémie, des absences et modalités de travail des collaborateur-trice-s.

Durant l'année 2020, 46 personnes ont été engagées, à savoir:

- 7 policières et 15 policiers ayant réussi leur formation à l'Académie de police de Savatan;
- 3 policières et 4 policiers formé-e-s;
- 1 assistante et 7 assistants de sécurité publique (ASP);
- 5 civiles et 4 civils.

Entité juridique

Le soutien à l'entité RH du CP, dans les diverses procédures en matière de gestion du personnel, a particulièrement occupé les juristes.

Depuis le 1^{er} novembre 2020, l'entité juridique a repris la coordination du dossier de télésurveillance pour l'ensemble des services de la Ville, précédemment assurée par l'Observatoire de la sécurité.

Déontologie et qualité

Le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policier-ère-s est resté stable, avec 24 cas (24 en 2019).

Mandats stratégiques

L'entité s'est fortement impliquée dans divers dossiers en lien avec des questions de réorganisation et de gestion internes ainsi que dans le cadre du comité technique Comportement policier de Francopol.

De mars à juin 2020, l'entité s'est vue confier la gestion du Poste de commandement Covid-19 du CP. A l'issue de la première vague, elle a organisé des retours d'expérience professionnelle (Retex Pro) afin de capitaliser les bonnes pratiques.

Développement institutionnel – Formation et carrières (DIFC)

La situation sanitaire a nettement affecté le déroulement et le volume des formations. Toutefois, 146 cours ont pu être dispensés dans les domaines techniques, en adaptant les modalités.

Du début du mois d'avril jusqu'au 1^{er} septembre 2020, 25 aspirant-e-s qui n'ont pas pu débiter leur formation ont été affecté-e-s à diverses missions de soutien dans la gestion de la crise au profit de la population lausannoise, ceci dans l'attente de la reprise des activités de formation.

Afin d'assurer et d'anticiper la relève des fonctions dirigeantes du CP, un cursus pour la relève des officier·ère·s a été créé.

Unité psychologique (Upsy)

L'unité psychologique a été fortement mise à contribution par la Cellule psychologique du plan DIAM (CeIPsy DIAM). De nombreuses communications et flyers ont été créés par cette cellule et mis à disposition sur le site intranet de la Ville. Une collaboration avec le Domaine santé et sécurité au travail du Service du personnel a été initiée dans ce cadre.

Un partenariat entre tous les acteurs romands d'aide psychologique urgente a pu être créé sous le nom du Réseau latin d'aide psychologique d'urgence.

Malgré la pandémie, l'Upsy a pu délivrer la plupart de ses formations grâce à l'adaptation des modalités.

Opérations

Centrale d'alarmes et d'engagements (CAE)

La CAE a géré 84'436 (231/jour) appels d'urgence (73'146 en 2019). 134 déclenchements d'alarmes ont été enregistrés (7 alarmes réelles). 19 structures de conduite ont été mises sur pied (35 en 2019), principalement pour les événements en lien avec les manifestations sportives et le climat. Il est à souligner particulièrement celle mise en œuvre dans le cadre des JOJ du 6 au 24 janvier 2020, en collaboration avec la Police cantonale vaudoise.

Sentinelle

Cette structure s'est vue renforcée d'un ept supplémentaire. Elle a établi 50 préavis pour des manifestations, traité 302 demandes de préavis pour des vols de drones et réalisé 9 enquêtes à l'endroit de personnes dites querulentes. A ces chiffres s'ajoutent 27 enquêtes pour des permis d'acquisition ou de restitutions d'armes à feu et la présence en rue de cette unité pour des manifestations à 31 reprises.

Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB)

La BVNPB a effectué 1'949 contrôles donnant lieu à 36 dénonciations. Elle a en outre œuvré quasiment toute l'année à la vérification des mesures liées au Covid-19, que ce soit pour les établissements, les manifestations ou les commerces.

Planification et Engagement

894 préavis ont été délivrés par le CP en 2020 (-35.3% par rapport à 2019, en raison des diverses interdictions prononcées dans le cadre de la crise sanitaire) que ce soit par écrit, téléphone ou retour de courriels. Ils avaient trait à des manifestations, des animations d'établissements, des constructions, des autorisations de musique, etc. 505 ont été traités par la BVNPB, 278 par la division Sécurité du trafic et stationnement, 61 par le chef Planification et Engagement et 50 par la cellule Sentinelle.

Appui opérations

Brigade cycliste

Cette brigade a été renforcée de 3 ept pour atteindre un effectif total de 10. Elle a poursuivi son effort principal dans la problématique du deal de rue en garantissant une présence marquée dans les espaces et parcs publics.

Brigade canine

En 2020, le nombre d'engagements des chiens a nettement diminué, soit environ 600 contre plus de 900 en 2019.

L'accent a été mis sur les nuits et sur la recherche de produits stupéfiants.

Cellule de négociation

Cette cellule a été sollicitée à 11 reprises pour des interventions à hauts facteurs de risque. Elle a également été consultée à plusieurs reprises pour des appréciations de situations sensibles.

Dans le cadre de la pandémie, elle a mis à disposition ses compétences pour anticiper la gestion des effets du semi-confinement et appuyer la Hotline COVID.

Groupe d'intervention (GIPL)

En 2020, le 25% des 150 interventions du GIPL a été effectué dans le cadre de la collaboration initiée avec la Police cantonale vaudoise (33% de 148 en 2019).

Police judiciaire (PJ)

En conséquence de la pandémie, l'activité de la PJ a été ralentie entre mars et juin 2020. Sur l'ensemble de l'année, le volume global d'affaires traitées par la PJ a été supérieur à celui enregistré pour 2019 (+10,1% par rapport à 2019). Le traitement des plaintes nominatives, confié par le Ministère public à la PJ fin 2019, est la raison de cette augmentation en 2020.

Depuis l'été 2020, la PJ a été particulièrement occupée par des infractions dites d'opportunité (vols à l'astuce, à la tire et dans les véhicules, à l'encontre de personnes avinées, distraites ou âgées) commises par de jeunes délinquant-e-s, parfois mineur-e-s non accompagné-e-s et domicilié-e-s dans des centres de requérant-e-s. Ce nouveau phénomène a touché plusieurs villes suisses.

L'année 2020 a été la première année durant laquelle la PJ a dû assurer le traitement des plaintes nominatives transférées fin 2019 par le Ministère public central.

Concernant la gestion des détenu-e-s dans la zone de rétention de l'Hôtel de police, la diminution du taux d'occupation remarquée fin 2019 s'est confirmée. Le taux est passé de 48% en 2019 à 18% en 2020. Sur 2'485 personnes ayant occupé les cellules, moins de 15% y ont passé plus de 48 heures.

Brigade du patrimoine

Comme observé l'an passé, les infractions ayant comme vecteur internet (escroqueries, extorsions, détournements de livraisons postales, ...) ont occupé la brigade. Les délits financiers de petite à moyenne importance, ainsi que les cyber-escroqueries et les cas de blanchiment également.

Brigade criminelle

Sans que l'on en connaisse les raisons, pour la deuxième année consécutive, le nombre de levées de corps pour lesquelles cette brigade est requise est en augmentation (+20% environ).

Brigade des stupéfiants

Le marché des stupéfiants n'a pas subi d'effets marqués de la pandémie. Le niveau d'activité de la brigade est similaire à celui de l'année précédente.

Cette brigade a saisi, en 2020, plus de CHF 450'000.-, près de 10 kg de cocaïne, plus d'1 kg d'héroïne et environ 170 kg de produits cannabiques.

Brigade des mœurs

Tout au long de l'année, une attention particulière a été portée aux problématiques de violence domestique. Fort heureusement, aucune augmentation des interventions en la matière n'est à signaler, y compris lors du semi-confinement.

Au 20 novembre 2020, la Brigade des mœurs a déféré 149 auteur-e-s (154 en 2019). 16% de ces infractions relèvent de viols et contraintes sexuelles sur des adultes (20% en 2019), 10% d'actes d'ordre sexuel avec les enfants (17% en 2019) et 6% de maltraitements sur les enfants (7% en 2019).

La nouvelle configuration de la zone de prostitution semble bien acceptée par les personnes concernées, mais il est à déplorer une précarisation des travailleur-euse-s du sexe suite à la limitation de leurs activités dans les différentes phases de la pandémie.

Brigade de la jeunesse

Le semi-confinement du printemps 2020 pouvait laisser craindre une recrudescence des délits de la part des mineur-e-s. Cette période d'instabilité s'est passée plutôt sereinement, la jeunesse lausannoise ayant bien respecté les directives et contraintes imposées par cette situation exceptionnelle.

En 2020, la problématique de la consommation illicite de pornographie par les mineur-e-s ressort comme étant un phénomène qui se doit d'être traité non seulement sur le plan répressif et préventif, mais aussi et surtout en partenariat et avec l'appui des institutions sociales, éducatives et médicales. Des échanges ont donc été mis en place pour coordonner les actions en 2021.

Brigade des cambriolages

Les périodes de semi-confinement et la présence accrue à domicile pour cause de télétravail ont eu pour effet de faire diminuer les cas de cambriolages.

La fréquence des escroqueries liées à des faux cambriolages est en évolution. Ce phénomène demande beaucoup de temps d'investigation afin d'obtenir les éléments nécessaires pour confondre les fausses victimes.

Police-secours (PS)

Pour la troisième année consécutive, le nombre d'interventions est en baisse, pour atteindre 25'868 (-8.7%). Très clairement, la pandémie a joué un rôle non négligeable dans cette diminution, mais a aussi contribué à l'augmentation des interventions pour les nuisances sonores.

En termes de produits stupéfiants, le personnel de police-secours a procédé à 2'271 saisies, dont 336 sans auteur.

Les quantités, en baisse dans tous les domaines, sont les suivantes: 536 g de cocaïne, 278 g d'héroïne, 3'895 g de marijuana et 3'284 g de haschisch.

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

La pandémie a engendré de fortes modifications d'activité au sein de la division STS. Le semi-confinement, l'annulation des manifestations, ainsi que la réaffectation d'une partie du personnel à des missions concernant le respect des directives fédérales et cantonales, ont fait baisser les contrôles, donc les constats d'infractions et les dénonciations.

Contrôles de la vitesse

Avec un nombre de contrôles à la baisse en 2020, une réduction des dénonciations est également constatée. Au total, ce sont 51'930 automobilistes (58'692 en 2019) qui ont fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse (-11.52% par rapport à 2019).

Sur le réseau urbain, 25 conducteur-trice-s ont été sanctionné-e-s à plus de 90 km/h (29 en 2019). La vitesse la plus élevée enregistrée a été de 112 km/h sur la route de Chavannes. Dans les zones suburbaines limitées à 80 km/h, 9'113 conducteur-trice-s ont été dénoncé-e-s (20'809 en 2019). Un conducteur a été photographié à la vitesse de 145 km/h sur la route de Berne.

Contrôles à l'éthylomètre

Il y a lieu de relever une baisse marquée du nombre de personnes contrôlées (5'425 contre 8'217 en 2019). Une réduction du nombre d'ivresses est également à mentionner (-29% par rapport à 2019).

Dans le cadre des accidents, 1'228 personnes ont été contrôlées et 101 tests ont été positifs (-11%). Lors des contrôles systématiques réalisés, 300 personnes (-33%) se trouvaient en état d'ébriété sur les 4'197 testées.

Contrôles automatiques aux carrefours et appareils fixes

Le nombre de conducteur-trice-s dénoncé-e-s aux carrefours par les appareils de contrôles feux et vitesse, ainsi qu'au moyen des trois appareils fixes dédiés uniquement à la vitesse, passe de 96'826 en 2019 à 69'194 en 2020, soit une baisse de 29%. Les passages enregistrés sur l'ensemble des 36 installations en service décroissent de 3.3%.

Infractions de circulation et de stationnement

Cette année, 296'006 infractions ont été dénoncées, soit une diminution de 18% par rapport à l'an dernier.

Dans le domaine des amendes d'ordre de stationnement, une baisse de 15% est observée. Celles en soirée suivent la même tendance de -23% (18'783 cas contre 24'176 en 2019).

Les évacuations ou dépannages sollicités par le CP sont en baisse de 28%. Le parcage illicite sur les trottoirs est en diminution de 14% (2'680 cas contre 3'102 en 2019).

Accidents de circulation

2020 a vu une diminution des accidents (constats) avec 944 rapports établis, contre 1'151 en 2019 (-18%). Les fuites après accidents concernent 351 cas (-12%) et 317 personnes ont été identifiées et dénoncées (90%).

Le nombre de victimes (piétons) est également en baisse avec 47 victimes (-23%), dont 11 enfants (-31%). Le nombre d'accidents impliquant le LEB a baissé de 60% avec 4 cas (10 en 2019). 2 accidents de la circulation mortels se sont produits sur le territoire de la commune.

Evolution des accidents de la circulation

	2016	2017	2018	2019	2020
Accidents de circulation (constats)	903	918	936	1'151	944
Personnes blessées (légers + graves)	366	343	348	421	373
Personnes tuées	1	4	1	1	2
Fuites après accident	276	291	302	401	351
Piéton-ne-s victimes	77	45	63	61	47
— dont enfants jusqu'à 15 ans	21	9	15	16	11

Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

L'impact de la pandémie sur la division PPM a été important. L'accueil du public (réception) a été concentré au seul poste de police du Flon. La prise de plainte sur rendez-vous a également été systématisée afin de gérer le nombre de personnes présentes dans les locaux et améliorer le service à la population. Les missions prioritaires ont été l'accueil du public et la présence en rue, avec une orientation de prévention, de sécurisation et d'amélioration du sentiment de sécurité, et ceci dans un contexte où la population a été fortement perturbée par l'évolution des consignes sanitaires.

Evolution de la criminalité

Par rapport à 2020, le nombre total d'infractions relatives à différentes lois et traitées par la PML (Code pénal, Loi sur les stupéfiants, Loi sur les étrangers, etc.) a diminué de 7% (de 17'265 à 16'066).

L'augmentation massive (653 en 2020 soit +449%) des infractions aux «Autres lois fédérales annexes» est la conséquence des diverses infractions aux ordonnances fédérales «COVID».

Concernant plus spécifiquement les infractions au Code pénal, la diminution est de 11% (de 12'524 à 11'204).

Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2020		2021		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	12'524	35.4%	11'204	39,4%	-11%
— Total vie et intégrité corporelle	1'026	79.7%	957	83,8%	-7%
— Total patrimoine	8'416	20.7%	7'458	23,3%	-11%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	3'393	87.1%	2'955	90,1%	-13%
Loi sur les Étrangers et l'intégration (LEI)	1'229	99.6%	1'254	100%	+2%
Autres lois fédérales annexes	119	95.0%	653	98,9%	449%

© OFS, Neuchâtel 2021

Service de protection et de sauvetage (SPSL)

Principales missions du service

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs

Sapeurs-pompiers

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs

Police du feu

- faire appliquer les directives de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), de l'ECA ainsi que les dispositions légales communales et cantonales

Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle des patientes et patients en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport
- répondre 24h/24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR)
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance

et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ou le binôme de conduite Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS)

Détachement poste médical avancé (DPMA) et événement sanitaire particulier

- assurer la prise en charge sanitaire des patients en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport, dans le cadre des manifestations (événements planifiés) et lors d'interventions sortant de l'ordinaire
- mettre sur pied, en cas d'événement particulier, les ressources spécifiques telles que le soutien sanitaire opérationnel (SSO) ou le groupe spécialisé dans la décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (ABC)
- assurer la conduite du dispositif par le chef d'engagement du DPMA

Protection civile (PCI)

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC)
- organiser et diriger les cours de compétence communale
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

Centre de formation de La Rama (CFR)

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulances	44.92	40.80	46.52	47.15
Centre de formation de la RAMA	7.58	6.68	7.58	7.58
Direction SPSL	33.33	31.13	31.73	27.73
DPMA	3.00	3.00	3.00	2.50
Protection civile	16.45	16.40	16.40	15.40
Sapeurs-pompiers	121.50	122.50	120.50	122.50
Total service	226.77	220.50	225.72	222.85

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	-1.05

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Ambulances	47	40.80	54	47.15
Centre de formation de la RAMA	8	6.68	9	7.58
Direction SPSL	37	31.13	33	27.73
DPMA	5	3.00	4	2.50
Protection civile	17	16.40	16	15.40
Sapeurs-pompiers	123	122.50	123	122.50
Total service	237	220.50	239	222.85

Apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
Direction SPSL	1	–
Sapeurs-pompiers	7	–
Total service	8	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	13	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	13	8

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	4
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	13

Evènements marquants

L'année 2020 a démarré pour le SPSL avec les couleurs olympiques, déployées dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ 2020). L'ensemble du service a été impliqué afin de fournir des prestations de secours, de coordination et de conduite tant dans le cadre de Lausanne en Jeux! que sur les différents sites des JOJ 2020, notamment au travers de la coordination du domaine médico-sanitaire.

Dès février, des travaux ont été menés afin d'anticiper et gérer l'arrivée de la pandémie et garantir en tout temps le maintien de secours de qualité et du socle sécuritaire de base à l'ensemble de la population. De nombreuses missions ont été confiées au SPSL, par l'autorité politique lausannoise ou par le Canton, dans le cadre de cette pandémie de Covid-19.

Sur le plan opérationnel, le nombre, le rythme et la typologie des interventions ont été marqués par les effets de la pandémie. La formation et les activités quotidiennes ont été réorganisées afin de respecter les gestes barrières et préserver l'ensemble du personnel. Enfin, la coordination au sein du service, au travers de l'Etat-major DIAM (EM-DIAM) pour la Ville et avec l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), a été assurée par les cadres du service.

Principales activités 2020**Projets organisationnels****VIDIS 20-25**

Le projet relatif à la vision intégrée de la défense incendie de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20-25) a évolué en 2020 suite aux analyses internes qui ont permis de projeter la nouvelle organisation. A terme, les sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier professionnels assureront les missions en journée et en semaine pour l'ensemble de l'agglomération lausannoise et la complémentarité avec les sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier volontaires sera renforcée la nuit et les week-ends.

Domaines transversaux**Ressources humaines**

Le recrutement a occupé une place importante suite à des absences maladie/accident de longue durée au sein des Services généraux et des entités Ambulance et Sapeurs-pompier (départs à la retraite et aspirant·e·s).

En sus du suivi précis des effectifs durant le Covid-19 et des activités administratives en découlant, l'unité RH s'est également attelée à analyser les besoins en personnel, afin d'assurer les missions urgentes du service, notamment à la Protection civile et aux Ambulances. Ainsi, lorsqu'un domaine d'activité n'était pas prioritaire, le personnel de ce dernier allait soutenir d'autres équipes en fonction de ses compétences. En parallèle, une analyse des talents et des compétences s'est poursuivie pour anticiper les prochains départs à la retraite. En lien avec ceci, le service a renforcé la formation des futur-e-s cadres sapeur-euse-s-pompier-ère-s.

Communication et technologies de l'information

La communication a été principalement dévolue à Covid-19, notamment au profit de l'EM-DIAM, ceci en lien avec la cellule communication de l'EMCC.

Dès le 1^{er} juin, les entités communication du SPSL et du Corps de police sont regroupées, créant ainsi la Division communication Police et SPSL Lausanne. Plus de 5'000 personnes suivent la page Facebook du SPSL.

Services généraux

Le concept logistique est encore dans sa phase de mise en œuvre avec une organisation à vocation transversale et d'identification des synergies possibles avec le Corps de police. L'organigramme des tâches traite notamment de l'approvisionnement, de la gestion du parc véhicules, des infrastructures et du suivi des contrats de prestation et d'entretien. La mise en œuvre complète est prévue à l'horizon 2023.

Sapeurs-pompiers

Evolution de l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s professionnel-le-s

(sans les aspirant-e-s sapeur-euse-s-pompier-ère-s professionnel-le-s, les sapeur-euse-s-pompier-ère-s professionnel-le-s en formation et le personnel administratif)

2016	2017	2018	2019	2020
121	118	118	119	119

Evolution de l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s volontaires, site de Lausanne

(sans les jeunes sapeur-euse-s-pompier-ère-s)

2016	2017	2018	2019	2020
136	116	120	114	110

Evolution de l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s volontaires, site d'Epalinges

2016	2017	2018	2019	2020
51	54	52	59	63

Interventions

Au nombre de 1'790, les interventions sont en diminution de 180 unités par rapport à l'année précédente. Cette diminution est due au semi-confinement de la population entre les mois de mars et de juin où les interventions ont diminué de moitié. Effectuées à raison de 73% sur le territoire du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Lausanne-Epalinges, elles se répartissent comme suit: le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, composé des sapeuses-pompières et sapeurs-pompier professionnels, est intervenu à raison de 1'714 interventions (-172) et le DPS, site d'Epalinges, à raison de 76 interventions (-8).

Il est à noter que malgré la procédure mise en place par l'ECA permettant de lever le doute sur la nécessité de mobiliser les sapeur-euse-s-pompier-ère-s, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques reste significatif bien qu'en légère diminution (-45). Cette baisse est liée principalement au Covid-19.

Types d'interventions

	2019	2020
Déclenchements d'alarmes automatiques	330	285
Incendies	492	425
Sauvetage de personnes et d'animaux	255	196
Désincarcérations	16	19
Groupe de recherche et d'intervention en milieux périlleux	5	12

Protection de l'environnement	411	386
Interventions techniques	393	436
Eléments naturels	68	31
Total	1'970	1'790

Répartition géographique des interventions

	2019	
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges		1'420
Sur le territoire d'autres communes		550
Hors canton de Vaud		-

Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements des volontaires lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été requise à six reprises (-1). Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du personnel du corps professionnel en congé a été demandée à 22 reprises (+6).

Il est à noter qu'à 30 reprises, il a été nécessaire de mobiliser un second officier de service pour garantir les missions opérationnelles, le premier étant déjà engagé sur une intervention.

Vision intégrée de la défense incendie et secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020–2025 (VIDIS 20-25)

En 2017, la Municipalité de Lausanne a donné son accord pour mandater l'entreprise Team Consult, laquelle avait pour mission d'étudier une nouvelle organisation pour le SDIS Lausanne-Epalinges, ainsi que ses éventuels impacts. Cette entreprise a rendu son rapport et les travaux sont en cours à l'interne, en collaboration avec l'Association du personnel du poste permanent (A3P). Deux variantes horaires ont été étudiées afin de répondre aux exigences du projet, ainsi qu'au cadre réglementaire de la Ville. La variante de travail à deux sections, avec des périodes de 24 heures a été retenue. La commission opérationnelle du projet (COVIDIS), composée des commandants sapeurs-pompiers de l'agglomération lausannoise, a rendu son rapport en août 2020. Dès lors, la commission de coordination du projet (CCVIDIS), composée des représentant-e-s politiques des communes, a pris la décision de la faire valider au plus tard le 30 juin 2021.

Développement d'une structure de formation en partenariat avec l'ECA

Des travaux sont en cours à l'interne pour évaluer la structure de formation actuelle et répondre aux besoins futurs. Ils s'axent sur les synergies existantes dans les domaines de la formation, de l'optimisation des ressources des deux parties, du développement de Rama II, ainsi que de l'intégration d'un nouveau standard pédagogique et méthodologique.

Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020

Durant cette année, les sapeurs-pompiers du SPSL ont assuré la garde et l'entretien de la Flamme Olympique en caserne, mais également la coordination de toutes les demandes particulières pour les patinoires de Malley 2.0 et de la Vaudoise aréna.

Formation du corps professionnel

Suspendue du 17 mars au 31 août pour cause de Covid-19, la formation a pu reprendre le 1^{er} septembre, en respectant les mesures de précautions édictées aux niveaux fédéral et cantonal. La formation s'est concentrée sur le fonctionnement et l'utilisation des nouveaux véhicules, ainsi que du matériel acquis par la Ville ou mis à disposition par l'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE), dont la nouvelle berce chimique, le nouveau véhicule poste de commandement et un drone.

Les sept sapeurs-pompiers en formation qui ont rejoint les rangs du SPSL le 17 mars à la suite de l'arrêt de la formation à l'Académie latine des sapeur-euse-s-pompier-ère-s (ALSP) ont suivi un module d'intégration de quatre semaines. Le but de cette instruction était de finaliser le module chimique commencé à l'ALSP. Ceci a été réalisé sur le site chimique de CIMO, à Monthey.

Académie latine des sapeur-euse-s-pompier-ère-s (ALSP)

La session 2019 de l'Académie latine a débuté le 3 septembre 2019 sur le site du Centre d'instruction et de formation de Versoix et s'est terminée de façon anticipée le 16 mars 2020 pour raison de pandémie. La volée était composée de 19 aspirants romands, dont 7 lausannois. Malgré la situation, cette formation leur a permis d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que 8 instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL ont été engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Les 21 aspirants de la volée 2018, dont 5 lausannois, ont réussi leurs examens finaux et se verront remettre leur brevet fédéral dans un cadre compatible avec les mesures sanitaires.

Police du feu

Généralités

La police du feu, constituée de cinq collaborateurs, conseille les architectes lors de l'établissement de projets de construction, émet les charges au permis de construire et s'assure du respect de ces dernières lors des visites de fin de travaux.

Lors de manifestations, elle valide les dossiers des organisateur-trice-s en lien avec les capacités et la prévention incendie. La mise en place de procédures respectant les conditions sanitaires ainsi que la numérisation des dossiers liés aux permis de construire ont évité des retards dus à la pandémie.

Statistiques

	2016	2017	2018	2019	2020
Mises à l'enquête	607	502	686	853	764
Séances	378	395	381	385	248
Visites fin de travaux	409	288	254	339	145
Examens de situation pour des manifestations	594	450	679	965	557
Dossiers intervention	439	377	396	562	607

Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

Evolution de l'effectif des ambulancières et ambulanciers en ept

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
40.8	40.8	41.75	41.75	41.7	40.8	44.25

L'effectif de l'entité Ambulance est composé de 53 ambulancier-ère-s professionnel-le-s (diplômé-e-s ES et technicien-ne-s ambulancier-ère-s), correspondant à 44.25 EPT. En dépit d'une activité soutenue, aucun accident professionnel n'est à déplorer.

Pour pallier plusieurs absences pour raison de santé, le pool d'auxiliaires a été régulièrement sollicité. Ce dernier est composé de 14 ambulancier-ère-s diplômé-e-s professionnel-le-s.

Interventions

Le nombre de missions accuse une légère augmentation et affiche 7'598 courses (+1.9% par rapport à 2019). La moyenne journalière a atteint 20.7 interventions. Les cas de maladie représentent 72.6%. Les ambulancier-ère-s ont effectué 33% de P1, 61.7% de P2 et 1.3% de P3. Le solde se dilue dans les interventions secondaires.

Il convient encore d'ajouter 1'431 missions SMUR et 20 engagements du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP). Dès lors, ce ne sont pas moins de 9'049 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel Ambulance. Cette entité demeure un acteur majeur sur la scène du dispositif cantonal de prise en charge des urgences pré-hospitalières (DisCUP), non seulement par le nombre d'interventions, mais aussi par ses différentes spécialisations et sa capacité à renforcer le dispositif en cas d'événement particulier.

Statistiques

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'interventions	7'610	7'337	7'194	7'119	7'455	7'598
Nombre de personnes transportées	6'393	6'237	6'064	5'816	5'823	5'984
Nombre d'interventions sans transport	1'217	1'100	1'130	1'303	1'632	1'658
Nombre de missions SMUR	2'002	2'045	1'987	1'924	1'638	1'431
Dossiers intervention	439	439	377	396	562	607

Activité liée à la pandémie

L'entité Ambulance a été particulièrement active face à la pandémie. En dépit de plusieurs cas de contamination au sein du personnel, elle a tout de même garanti, tout au long de l'année, une réponse aux sollicitations de la Direction générale de la santé (DGS). A sa demande et afin de prévenir les rapides montées en puissance générées par l'afflux soudain de patient-e-s, des équipages ont régulièrement effectué des services de piquet supplémentaires.

Détachement poste médical avancé (DPMA) & Evènement sanitaire particulier

Effectif professionnel

Le DPMA et le secteur Evènement sanitaire particulier sont constitués de 4 professionnels et de 75 personnels volontaires. Le financement des professionnels est assuré conjointement par la Ville de Lausanne, la Direction générale de la santé (DGS) et l'ECA.

Evolution de l'effectif du personnel volontaire

2015	2016	2017	2018	2019	2020
	74	71	71	68	75
					70

L'effectif autorisé des volontaires est de 75 personnes au maximum (hors des postes professionnels). Il se répartit en trois catégories distinctes: 15 médecins, 40 professionnel-le-s de la santé et 20 secouristes.

Outre la mise en place et l'activation du poste médical avancé, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées:

- soutien sanitaire opérationnel au profit des intervenant-e-s, lors d'interventions des sapeur-euse-s-pompier-ère-s;
- décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique;
- mise en place de dispositifs médico-sanitaires (DMS) lors de manifestations importantes;
- représentation de la Ville de Lausanne au Bureau sanitaire des manifestations (BuSaMa);
- représentation du SPSL et de la DGS dans la Commission technique opérationnelle romande (CTOR), du Groupe romand d'intervention médicale en cas de catastrophe (GRIMCA).

Dans le domaine de l'évènement sanitaire particulier, la formation et la planification des services de piquet des ambulancier-ère-s chef-fe-s des secours (ACS) ont été effectuées. Une première formation conjointe ACS, chef-fe d'engagement DPMA et responsables de groupe d'intervention sanitaire professionnel (GISP) de Fribourg a été mise sur pied cette année.

Types d'interventions – engagements

	2019	2020
Soutien sanitaire opérationnel (SSO)	15	17
Poste médical avancé (PMA)	3	1
Dispositif médico-sanitaire (DMS)	6	1
Premier répondant et missions particulières (CE DPMA)	8	10
Ambulancier-ère chef-fe des secours (ACS) (sollicitations/déplacements)	20/12	21/8

Le DPMA a été fortement sollicité dans le cadre des JOJ 2020. Il a mis en place le dispositif médico-sanitaire sur le site de Malley/Vaudoise aréna, a assuré le renfort en personnel médical et cadres de conduite sur les sites alpins et a coordonné et assuré le service sanitaire sur l'entier des sites des jeux, au travers d'un poste de commandement dédié. La Commission médicale du CIO a relevé l'excellence de la prestation du DPMA.

Lors de la première vague de Covid-19, le DPMA a été mandaté par la DGS afin de mettre en place, dans l'urgence, une centrale de distribution des équipements de protection individuels. Cette activité, entreprise en étroite collaboration avec la Protection civile vaudoise, a généré de nombreuses heures d'engagement et fait appel aux capacités d'adaptation du personnel et des moyens du DPMA.

Des millions de masques, blouses, gants et autres solutions alcooliques ont ainsi pu être mis à disposition des personnels de santé, à travers tout le canton. Une disponibilité et un lien permanent ont également été assurés au profit de l'EM-DIAM.

Matériel et équipement

Un premier chariot d'instruction sanitaire a été mis à disposition par l'ECA. Celui-ci permet l'organisation, en totale autonomie, des cours de premiers secours (BLS-AED) pour l'ensemble des sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier vaudois.

La mise à jour du véhicule de soutien sanitaire (VSS) a été entreprise dans le cadre du maintien de l'uniformisation des moyens d'intervention sanitaires romands, coordonnés par le détachement.

Formation

Bien que le DPMA a été très impacté par la pandémie, près de 3'000 heures de formation continue ont été dispensées au travers du programme réalisé par le dicastère Formation et Domaine médical (ForMed).

Protection civile (PCI)

Evolution de l'effectif des professionnel-le-s

2015	2016	2017	2018	2019	2020
17	18	19	18	17	17

Evolution de l'effectif des milicien-ne-s et volontaires

2015	2016	2017	2018	2019	2020
1'270	1'250	1'393	1'254	1'196	1'176

Interventions

L'activité de la protection civile du SPSL/ORPC Lausanne-District a débuté dès le 3 janvier, afin d'apporter les soutiens logistique et sécuritaire nécessaires au bon déroulement des JOJ 2020. Durant 28 jours, 271 astreints et 13 professionnels ont servi 7j/7, 24h/24.

L'ORPC a été engagée dès le 13 mars pour Covid-19. Pour ce faire, le commandement cantonal a formé des bataillons régionaux. L'ORPC Ouest-lausannois a rejoint l'ORPC Lausanne-District, afin de former le Bataillon Centre. Durant la seconde vague, l'ORPC Lavaux-Oron a été intégrée au Bataillon Centre. Depuis sa création, le bataillon est sous la conduite du commandant de l'ORPC Lausanne-District.

Fort d'un bataillon de 1'900, puis de 2'500 astreints, ce sont plus de 200 missions qui ont été confiées et réalisées avec succès durant plus de 7 mois, au sein des hôpitaux, des cliniques, de nombreux établissements médico-sociaux, ainsi qu'au Centre funéraire de Montoie. En coordination avec le Service social de la Ville de Lausanne, l'ORPC a assuré bon nombre de prestations afin que les personnes précarisées puissent vivre dans les meilleures conditions possibles.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à deux reprises. De plus, la Gendarmerie vaudoise a requis l'appui de la protection civile à deux reprises pour la mise en place du dispositif DELESTA.

Heures réalisées par les professionnel-le-s

	2019	2020
Engagements au profit des collectivités	2'440	800
Engagements en situation d'urgence	227	9'842
Total	2'667	10'642

Collaborations (internes et externes)

La situation actuelle a mis en veille différentes collaborations. Celles-ci seront réactivées en 2021, voire 2022. La collaboration initiée en 2016 avec le CHUV a démontré toute son importance dans le cadre du Covid-19. Cet établissement est à ce jour le plus demandeur d'appui avec une typologie de missions allant bien au-delà de ce qui était imaginé: transport de patients, logistique, désinfection, appui aux soins intensifs et même renfort du personnel de la Chapelle ont été effectués.

Matériel, équipement et infrastructures

Cette année a été particulièrement chargée, avec d'importants travaux dans les constructions. Cinq abris publics ou constructions de protection civile ont passé le contrôle décennal.

La construction de Coteau-Fleuri a été entièrement rénovée à la suite du départ de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrant-e-s (EVAM). Le poste de commandement de Prélaz a été remis à jour (télécommunication et informatique) selon les exigences fédérales et cantonales.

Durant le mois d'août, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a procédé au renouvellement des comprimés d'iode. L'ORPC Lausanne-District dispose d'une plaquette de 12 comprimés pour chaque habitant-e du district.

Tous ces travaux ont été réalisés en collaboration étroite avec la section logistique, en sus de l'engagement COVID.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes fixes et mobiles ont toutes été déclenchées selon le processus usuel. Lors du déclenchement, trois d'entre-elles ont présenté des défauts qui ont pu être traités.

Formation

Aucune formation n'a été dispensée en 2020, l'effectif ayant été intégralement engagé à plusieurs reprises au profit du Covid-19.

Jours de service

	2019	2020
Engagements au profit des collectivités	2'440	800
Engagements en situation d'urgence	227	9'842
Total	2'667	10'642

Libération anticipée des effectifs

L'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2021, de la nouvelle Loi fédérale sur la protection civile (LPPCi) a eu pour conséquence la libération anticipée au 31 décembre 2020 de plus de 400 astreints, dont 50 sous-officiers ayant atteint la limite fixée par le Conseil fédéral, soit 14 années d'obligation de servir. Des démarches sont en cours pour remodeler le bataillon et poursuivre efficacement les missions dévolues.

Centre de formation de La Rama (CFR)**Locations**

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR est principalement répartie entre:

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud;
- les sapeur·euse·s-pompier·ère·s (notamment au travers des formations ECA) avec le simulateur incendie;
- les utilisateur·trice·s externes (principalement des organisations œuvrant dans le domaine des secours, de la sécurité et de la prévention).

En raison du Covid-19, le CFR a fermé ses portes du 16 mars au 8 juin. Durant cette période, le restaurant a livré des repas en soutien à la protection civile.

Toujours en raison de la pandémie, le nombre de jours de location d'infrastructures est en forte diminution. Il s'élève à 227 (y compris 28 samedis et 15 dimanches), contre 301 en 2019 (-24.5%).

Repas

En dépit de la fermeture du CFR et de la baisse de la clientèle, la cuisine du CFR a produit 24'491 repas, soit 6'138 de plus par rapport à 2019 (+33.44%). Cette augmentation est liée au Covid-19 avec, entre autres, la production de 7'134 repas en appui à la protection civile, ainsi que 4'817 repas pour l'Hôtel de police.

Restauration collective durable

Le CFR continue à participer au plan restauration collective durable (RCD), au travers de son 2^e volet, le plan RCD II (2020-2023).

Développement et entretien du site

L'optimisation de l'accueil et du confort offert à la clientèle se poursuivent par divers travaux à l'intérieur du bâtiment, tels que peintures, carrelages et luminaires.

Service du contrôle des habitants (CH)

Principales missions du service

- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres
- accueillir le public et renseigner les usager·ère·s
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires (registres des contribuables, registre civique, registre cantonal des personnes, écoles, etc.)
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au Registre cantonal des personnes (RCPers), dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI)

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bureau "Suisse – permis C"	9.10	8.10	8.90	8.10
Bureau des étrangers	12.30	10.30	12.50	11.50
Direction CH	3.00	3.00	3.00	3.00
Div. opérationnelle CH	7.30	6.30	7.30	7.30
Sect. SICH et qualités données	4.00	4.00	4.00	4.00
Section administrative CH	4.00	4.00	4.00	4.00
Total service	39.70	35.70	39.70	37.90

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	0.00

Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Bureau "Suisse – permis C"	10	8.10	10	8.10
Bureau des étrangers	11	10.30	12	11.50
Direction CH	3	3.00	3	3.00
Div. opérationnelle CH	8	6.30	9	7.30
Sect. SICH et qualités données	4	4.00	4	4.00
Section administrative CH	4	4.00	4	4.00
Total service	40	35.70	42	37.90

Apprenti.e-s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
Administration CH	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
Total service	4	6

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	4

Evènements marquants

La pandémie de Covid-19, avec ses incidences, a constitué le fait marquant de l'année 2020. Pour le CH, dont les missions relèvent du service au public, les conséquences ont été nombreuses et ont engendré de profondes mutations dans l'organisation du service en général, et celle de ses processus de travail en particulier, afin qu'en tout temps, les prestations soient fournies à la population. Cela a été le cas notamment entre le 16 mars et le 24 novembre 2020, période durant laquelle ses guichets ont été fermés. Néanmoins, toutes les missions ont été remplies, notamment grâce aux efforts entrepris par le personnel ainsi qu'aux divers renforts obtenus, que ce soit en termes d'auxiliaires, mais aussi de la parfaite collaboration avec l'Observatoire de la sécurité qui a pu mettre à disposition, dès le 29 juin, un poste d'agent d'accueil et de sécurité afin de desservir le bureau d'accueil de l'immeuble administratif de Port-Franc 18.

Afin de garantir la réouverture de ses guichets dans le respect des normes sanitaires, le CH a opté pour une gestion sur rendez-vous qui a nécessité des adaptations informatiques conséquentes, ainsi qu'une nouvelle organisation de l'accueil du bâtiment de Port-Franc 18.

Afin d'illustrer les changements intervenus dans le fonctionnement du CH en raison du Covid-19, diverses statistiques figurent dans la rubrique Relations avec les administré-e-s.

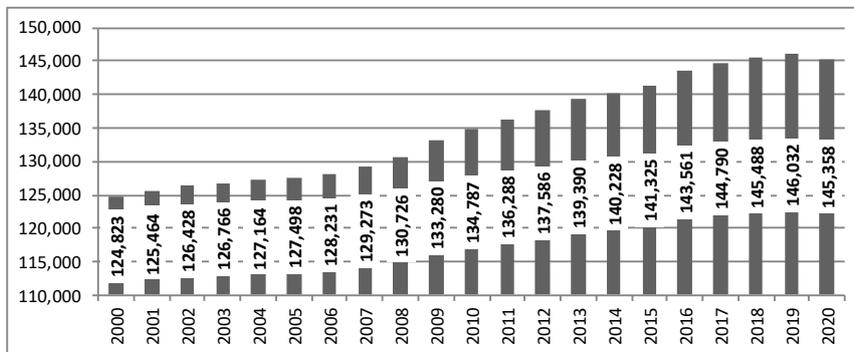
Principales activités 2020

Evolution démographique et statistiques

Evolution démographique

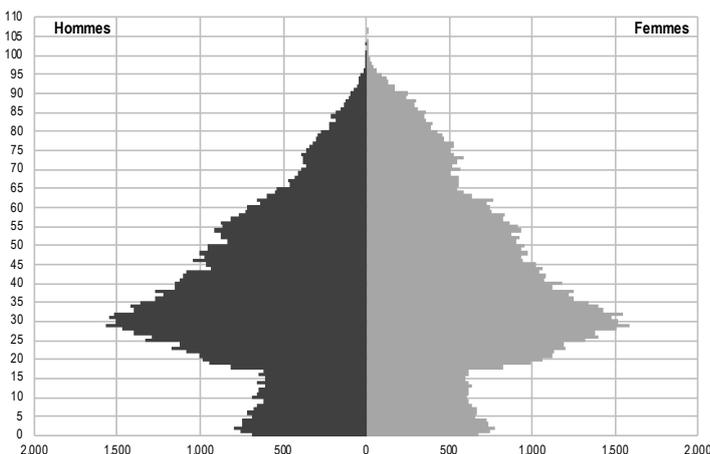
Au 31 décembre 2020, 145'358 personnes figuraient dans le registre des habitant-e-s de la Ville de Lausanne, toutes catégories confondues, soit une diminution de 674 habitant-e-s par rapport à 2019. L'année 2020, marquée par le Covid-19, rompt avec la tendance des 18 dernières années durant lesquelles une croissance positive de la population était observée. Il va de soi que la pandémie a tenu un rôle prépondérant dans ce constat, les différentes restrictions d'entrée dans le pays et l'insécurité sanitaire ont effectivement retenu bon nombre de personnes de venir s'installer et/ou étudier en Suisse.

Evolution de la population lausannoise depuis 2000, au 31 décembre



Statistiques de la structure de la population lausannoise

Pyramide des âges



Population lausannoise, selon le type de résidence

au 31 décembre	2018	2019	2020	Différence 2019/2020
En résidence principale	141'345	142'000	141'464	-536
En résidence secondaire	4'143	4'032	3'894	-138
Total	145'488	146'032	145'358	-674

Répartition de la population, selon les origines et la nationalité

selon origines/nationalité	2018	2019	2020	Différence 2019/2020
Vaudois-e-s	46'688	47'377	47'979	+602
— dont Lausannois-e-s	19'793	20'640	21'442	+802
autres cantons	36'594	36'514	36'346	-168
Total population suisse	83'282	83'891	84'325	+434
Total population étrangère	62'206	62'141	61'033	-1'108
Total	145'488	146'032	145'358	-674

Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continent

au 31 décembre	2019	%*	2020	%*	Différence 2019/2020
France	12'647	8.66	12'670	8.72	+23
Portugal	8'776	6.01	8'284	5.70	-492
Italie	6'648	4.55	6'553	4.51	-95
Espagne	5'153	3.53	5'265	3.62	+112
Reste de l'Europe	13'198	9.04	12'864	8.85	-334
Population étrangère européenne	46'422	31.79	45'636	31.40	-786
Afrique	5'989	4.11	5'953	4.10	-36
Asie	5'147	3.52	5'002	3.44	-145
Amériques	4'394	3.01	4'274	2.94	-120
Océanie	121	0.08	102	0.07	-19
Apatrides	5	-	5	-	-
Non déterminée	63	0.04	61	0.04	-2
Population étrangère non européenne	15'719	10.76	15'397	10.59	-322
Population étrangère totale	62'141	42.55	61'033	41.99	-1108

*pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 146'032 et 145'358)

Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

au 31 décembre	2018	2019	2020	Différence 2019/2020
Population en résidence principale:				
— Permis B	23'309	23'152	23'795	+643
— Permis C	33'394	33'215	32'879	-336
— Permis F	1'427	1'450	1'473	+23
— Permis L	1'435	1'107	1'117	+10
— Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'655	2'271	991	-1'280
— Procédures de refus/recours	220	228	171	-57
Total population résidante	61'440	61'423	60'426	-997
Dispensés par le DFAE ¹	100	144	122	-22
Permis Ci ²	5	5	5	-
Total population diplomatique	105	149	127	-22
Requérant-e-s d'asile	231	164	76	-88
Total en résidence principale	61'776	61'736	60'629	-1'107
Population en résidence secondaire:				
— Permis B	106	96	93	-3
— Permis C	246	230	237	+7
— Permis F	-	1	1	-
— Permis G (frontalier)	71	63	65	-2
— Permis L	3	4	3	-1
— Demandes en cours	4	11	5	-1
— Dispensés par le DFAE	-	-	-	-
— Requérant-e-s d'asile	-	-	-	-
Total en résidence secondaire	430	405	404	-1

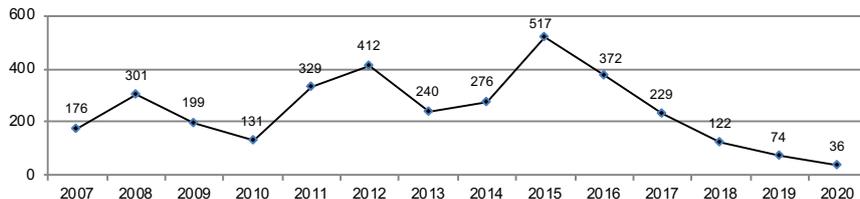
¹ Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

² Conjoint-e-s ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Requérant.e-s d'asile résidant à Lausanne

36 nouvelles requérantes et nouveaux requérants ont été enregistrés (74 en 2019). Au 31 décembre 2020, 76 dossiers lausannois (164 en 2019) sont en cours d'examen auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes.

Evolution du nombre d'arrivées depuis 2007



Naissances et décès au sein de la population lausannoise

En raison de la pandémie de Covid-19, une hausse significative du nombre de décès au sein de la population lausannoise a été enregistrée en 2020.

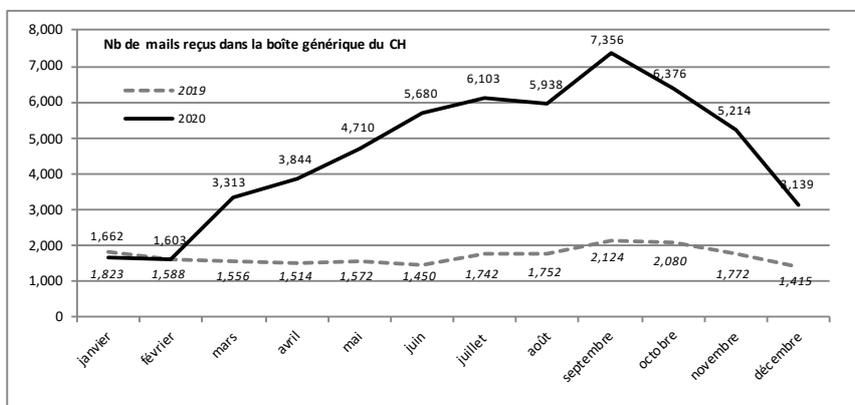
	2018	2019	2020	Différence 2019/2020
Naissances		1'721	1'646	-44
Décès		1'031	978	+226
Solde naturel		690	668	-270

Relations avec les administré.e-s

En raison des effets de la pandémie de Covid-19, notamment la fermeture temporaire des guichets du CH, il est dressé ci-dessous une statistique permettant de mesurer l'évolution de la charge de travail en termes d'opérations informatiques de mises à jour et de traitement des e-mails reçus durant l'année 2020.

	2019	2020	Différence 2019/2020	En pourcentage
Nombre d'opérations informatiques	268'012	283'889	+15'877	+5.92%
Nombre d'e-mails reçus	20'388	54'938	+34'550	+169.46%

L'évolution mensuelle comparée entre les années 2019 et 2020 permet de prendre la mesure des effets de la crise Covid-19:



Journée de formation

Initialement prévue le 19 mars 2020, la traditionnelle journée de formation pour l'ensemble du CH, a été annulée, en raison de la situation sanitaire. Des formations plus ciblées ont néanmoins pu se dérouler tout au long de l'année, dans le respect des normes sanitaires, pour accompagner les nombreux changements intervenus dans le traitement des différents processus métier.

Service de l'économie (ECO)

Principales missions du service

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales
- production de la statistique publique communale et analyse
- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements et des terrasses
- gestion des commerces permanents et itinérants (y compris les marchés)
- gestion des cinémas
- gestion des procédés de réclame
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction ECO	5.25	4.45	5.25	4.45
Etablissements & Commerces	6.00	6.00	6.00	6.00
Finances & Gestion/Taxes séjour	6.20	6.20	6.20	5.70
Lac	2.00	2.00	2.00	1.00
Manifestations & Marchés	8.00	8.00	8.00	7.70
Off. Commerces & manif.	2.90	1.90	2.90	1.90
Off. prest. funéraires Isnois	22.00	22.00	21.00	20.00
Office appui économ. et stat.	4.30	3.50	4.30	3.50
Total service	56.65	54.05	55.65	50.25

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	-1.00

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Direction ECO	5	4.45	5	4.45
Etablissements & Commerces	6	6.00	6	6.00
Finances & Gestion/Taxes séjour	7	6.20	6	5.70
Lac	2	2.00	1	1.00
Manifestations & Marchés	10	8.00	9	7.70
Off. Commerces & manif.	2	1.90	2	1.90
Off. prest. funéraires Isnois	24	22.00	24	20.00
Office appui économ. et stat.	4	3.50	4	3.50
Total service	60	54.05	57	50.25

Apprenti-e-s

	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Unité administrative	nb	nb
Etablissements & Commerces	1	-
Manifestations & Marchés	1	-
Total service	2	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	8	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	8	5

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	2
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	8

Evènements marquants

La gestion de la pandémie de Covid-19 a requis une forte mobilisation du service à l'égard du public. Une hotline a été très rapidement mise en œuvre afin de le renseigner sur les mesures prises, par exemple pour retrouver les marchand-e-s producteur-trice-s empêchés de participer aux marchés lausannois, en expliquant l'organisation de services de livraisons ou pour obtenir les renseignements nécessaires relatifs aux différentes aides accordées. En termes d'organisation interne et de gestion des ressources humaines, il a également été nécessaire de mettre très rapidement en œuvre de nombreux nouveaux modes de fonctionnement.

La volatilité des règles et décisions prises par les autorités fédérale et cantonale pour lutter contre la pandémie a également généré un travail de renseignement très soutenu, et devant constamment être remis à jour, que ce soit à l'endroit des exploitant-e-s, organisateur-trice-s de manifestations et autres milieux concernés. Le suivi de ces exigences, imposées aux communes, notamment via les séances de Task force menées par la police cantonale du commerce, a également été très contraignant.

L'organisation des marchés, toutes catégories confondues, a nécessité un travail d'adaptation répété à plusieurs reprises durant l'année, afin qu'ils répondent aux règles Covid-19.

La planification et l'organisation des manifestations n'ont cessé d'être bousculées. La gestion de l'extension temporaire des terrasses des établissements de type cafés-restaurants a également requis une forte implication du service (plus de 200 terrasses). Les contrôles du respect des plans de protection des marchés, des établissements et des commerces ont également fortement mobilisé les inspecteur-trice-s.

A cela s'est ajouté durant toute l'année les travaux menés par la Cour des comptes cantonale dans le cadre de l'audit mené sur les tâches de surveillance des établissements d'hébergement et de restauration, imposée aux communes par la loi sur les auberges et les débits de boisson (LADB).

Quant aux activités de l'Office des prestations funéraires de Lausanne (OPFL) et du Centre funéraire de Montoie, elles ont été par la force des choses très soutenues durant cette année et ont encore davantage mis en lumière la nécessité de rénover ce lieu.

Les différents points de cette année très particulière sont explicités de façon plus détaillée sous les rubriques spécifiques ci-dessous.

Principales activités 2020

Office d'appui économique et statistique (OAES)

En appui aux démarches du service pour le suivi de la crise sanitaire, l'Office a répondu à une centaine de demandes d'indépendant-e-s et de petites entreprises lausannoises touchées au printemps, en les aidant dans leurs démarches pour l'obtention des aides fédérales, cantonales et communales mises sur pied pour limiter l'impact des restrictions d'exercer. D'entente avec la Société coopérative des commerçants lausannois (SCCL), l'Office a participé à la mise en place du projet de bons d'achat Enjoy Lausanne à faire valoir auprès des enseignes lausannoises, ceci dans le cadre du rapport-préavis de la Direction de la culture et du développement urbain consacré à la relance du commerce lausannois, pour lequel l'Office a apporté les éléments de réponse sur la question des monnaies locales.

La crise sanitaire a également suscité des craintes en matière de disponibilité de places d'apprentissage. Pour apporter un soutien supplémentaire aux entreprises engagées en faveur de la formation duale, l'édition 2020 du Prix entreprises formatrices, organisé par l'Office en partenariat avec Economie région Lausanne (ERL), a doublé le nombre d'entreprises récompensées (six au lieu de trois). La problématique de l'apprentissage a aussi été évoquée dans le cadre des rencontres entre la Municipalité et les représentant-e-s des grandes entreprises de la place lausannoise, organisées par l'Office d'entente avec le Secrétariat municipal.

En matière de statistique publique, l'Office s'est attaché notamment à évaluer l'impact de la crise sanitaire sur l'économie et la démographie lausannoise, en compilant un large panel de données relatives au chômage et à l'emploi lausannois dans deux rapports disponibles en ligne (*Le marché du travail à Lausanne*, juin 2020 et *L'emploi à Lausanne*, septembre 2020). L'Office a répondu à de nombreuses demandes de données et conseils sur des thématiques d'actualité (évolution démographique, plan climat, couverture végétale, ...). Une attention particulière a été consacrée aux données, en cours de traitement, qui permettront d'établir un état de situation statistiquement représentatif sur les aspects lausannois de la transition école-métiers.

L'Office a aussi été associé aux diverses démarches de planification urbanistique, à savoir pour les PA2 et PA3 des Plaines-du-Loup, les Près-de-Vidy et des projets particuliers (place de l'Europe et rue centrale, Gare, Rasude, sites cantonaux stratégiques d'activité, ...), ceci afin d'assurer la prise en considération des contraintes qui déterminent la viabilité économique des sites et afin de promouvoir, par ce biais, une vie aussi animée que possible dans les périmètres à aménager.

Office des autorisations commerciales et des manifestations (OACM)

A — Etablissements, commerces, cinémas, procédés de réclame

Etablissements

	2019	2020
Demandes de préavis pour licence	235	201
Licences délivrées ou renouvelées	427	342
Changements d'enseigne	50	40
Manifestations	1'340	625
dont ouverture de billetterie	395	172
Autorisations de diffusion de musique	105	88
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) ¹	18	2
Dossiers de mise en conformité des locaux	153	132
Demande de préavis pour fumeurs	-	-

Durant l'année, quatre établissements ont été déclarés en faillite, soit deux cafés-restaurants, un salon de jeu et un bar à café. De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (Police cantonale du commerce), trois établissements ont été fermés temporairement et un magasin a été privé de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions.

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2019	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2020	Ecarts
A	Hôtel avec restauration	29	-	-	-	1	1	27	-2
	Hôtel sans restauration	6	-	-	-	-	-	6	0
B	Café-restaurant	447	4	11	6	11	1	456	9
D	Café-bar	34	-	-	6	1	4	35	1
E	Buvette	34	-	-	-	1	-	33	-1
F	Discothèque avec restauration	4	-	-	1	-	2	3	-1
	Discothèque sans restauration	12	-	-	1	4	5	4	-8
G	Night-club avec restauration	1	-	-	-	-	-	1	0
	Night-club sans restauration	4	-	1	-	2	-	3	-1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3	-	-	-	-	-	3	0
	Salon de jeux sans boissons	-	-	-	-	-	-	-	0
	Salon de jeux avec restauration	2	-	-	-	-	-	2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	2	-	-	-	-	-	2	0
J	Tea-room	55	-	1	-	1	4	51	-4
K	Bar à café	4	-	-	-	-	-	4	0
L	Café-restaurant (bateaux)	15	-	-	-	-	-	15	0
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	1	-	-	-	-	-	1	0
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	14	-	-	-	-	-	14	0
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3	-	-	-	-	-	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	-	-	-	-	-	-	-	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	2	-	-	-	-	-	2	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	-	-	-	-	-	1	0
M	Traiteur	6	-	-	-	-	-	6	0
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	258	21	3	-	6	5	271	13
	Totaux	937	25	16	14	26	23	943	6

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2019		2020	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour ¹	636	71'789	639	72'431
Etablissements de nuit ²	22	7'890	12	4'199
Totaux	658	79'679	651	76'630

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 6h30 à 24h, les autres jours de 5h à 24h, avec possibilité de prolongation jusqu'à 1h du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h à 3h, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h et 17h ou prolongée entre 3h et 6h, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 5h à 6h est gratuite.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Nous relevons que les établissements ont dû fermer plusieurs mois en raison de la pandémie de coronavirus (établissements de jour: du 17 mars au 11 mai, du 4 novembre au 10 décembre puis dès le 26 décembre; établissement de nuit: du 14 mars au 6 juin puis dès le 17 septembre). Les établissements de nuit ont eu la possibilité de demander un changement de licence afin d'obtenir une licence limitée de café-restaurant ou café-bar, au bénéfice de l'horaire des établissements de jour.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit:

	2019	Avec alcool (2019)	2020	Avec alcool (2020)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	241	96	257	106
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	12	1	15	1
«Shops» de station-service	15	-	15	-
Magasins de tabac et journaux	31	19	34	21
Magasins de glaces	4	-	6	-
Kiosques	20	-	21	-
Total	323	116	348	128

Autorisations

	2019	2020
Tabacs	595	584
Jeux et appareils automatiques	1'061	1'075
Commerces d'occasions	132	131
Ventes aux enchères	5	-

Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2020

	2019	2020
Permanent	484	361
De durée limitée	61	41
Décoration	2	3
Total	547	405

Au 31 décembre, 405 autorisations ont été délivrées pour la pose de 1'216 procédés de réclame (visuels).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 129'522.-. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 238'923.-.

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2019	2020
Terrasses d'établissements publics	203	203
Étalages	269	274

94 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 27 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 513 terrasses d'établissements, soit 203 installées sur le domaine public et 310 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 7'418 m².

En outre, durant l'année 2020, 207 autorisations ont également été délivrées pour des extensions ou créations de terrasses temporaires dans le cadre des mesures prises par la Municipalité, en lien avec le Covid-19 (164 extensions et 43 créations).

Le montant total de la taxe perçue pour l'occupation du domaine public et assimilé pour les terrasses des établissements s'est élevé à CHF 12'915.- et les anticipations commerciales des magasins ont bénéficié de la gratuité pour l'ensemble de l'année. Les gratuités accordées se montent respectivement à CHF 407'000.- pour les terrasses et CHF 185'000.- pour les anticipations commerciales des magasins.

Cinémas

	2019	2020
Nombre de spectateur-trice-s	863'897	271'550
Nombre de salles de cinéma	23	22

Les cinémas lausannois comptent au total 4'034 places au 31 décembre 2020 et 1 salle a fermé (Le Capitole). Les films projetés en première vision sont au nombre de 309 (559 en 2019). La baisse du nombre de spectateur-trice-s est de 68.5 %.

Activité et contrôles (bureau des établissements et des commerces)

Cette année, les contrôles ont principalement porté sur le respect des mesures Covid. A ce propos, quatre inspecteurs du Service de l'économie ont contrôlé 680 commerces et 252 établissements entre le 6 août et le 24 décembre.

B — Manifestations et marchés**Manifestations**

Catégories	2019				2020			
	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.
Sports	273	378	6.2	5.7	156	283	6.10	6.70
Soirées/fêtes/repas de soutien	322	340	7.3	5.2	133	143	5.20	3.40
Manifestations sur le domaine public et assimilé	1'084	1'931	24.5	29.2	511	1248	20.00	29.60
Bienfaisance/utilité publique	791	897	17.9	13.6	454	508	17.80	12.10
Spectacles/concerts	551	799	12.5	12.1	290	561	11.30	13.30
Conférences	286	362	6.5	5.5	190	262	7.40	6.20
Expositions	82	608	1.9	9.2	43	214	1.70	5.10
Stands d'information/récoltes de signatures	651	677	14.7	10.2	510	508	19.90	12.10
Centres socioculturels	85	287	1.9	4.3	50	199	2.00	4.70
Manifestations diverses	292	328	6.6	5.0	221	284	8.60	6.80
Total	4'417	6'607	100%	100%	2'558	4'210	100%	100%

En 2020, 236 permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place lors de manifestations ont été délivrés aux différents organisateurs (428 en 2019).

Le secteur des manifestations a été lourdement impacté par la situation sanitaire liée au Covid-19. En 2020, 580 d'entre elles ont été formellement annulées. En réalité, le chiffre est plus important car seules les manifestations dont les demandes avaient déjà été déposées ont été comptabilisées. En effet, de mars à décembre 2020, les manifestations et les rassemblements ont été fortement limités en termes de nombre de participant-e-s, voire totalement interdits. Une diminution du nombre d'événements de près de moitié entre 2019 et 2020 est à relever. Cela étant, la diminution du nombre de jours de manifestations, d'environ un tiers, est moins importante. Cette différence peut notamment s'expliquer par un début d'année 2020 exceptionnel, notamment avec l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Lausanne, mais également par une période estivale au bénéfice de mesures de protection moins restrictives permettant la tenue de certains événements sous des formats revisités (Festival de la Cité, Lausanne Afro-fusion, Label Suisse, etc.).

Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2019	2020
Marâichers (y compris fleurs)	74	70
Charcutiers	12	12
Epiciers	52	47
Fromagers	13	14
Boulangers	12	15
Poissonniers	1	1
Etalagistes (brocante, vêtements, etc.)	107	104
Artisans	17	22

Parallèlement aux 285 titulaires d'une autorisation annuelle au 31 décembre, 230 autorisations ont été délivrées en 2020 pour des participations journalières aux différents marchés. Ces autorisations permettent de participer à un nombre défini de marchés, pour la majorité à six reprises.

Activité et contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

En raison de la première vague du Covid-19, les marchés ont été fermés dès le 17 mars 2020 pour une durée de 2 mois. Dès le 23 mai 2020, la réouverture du marché central alimentaire a nécessité une réorganisation complète des étals pour mettre en œuvre les plans de protection sanitaire. En particulier, la fermeture de la rue Centrale, les samedis, a permis de contribuer à l'accueil de toutes les marchandes et tous les marchands disposant d'autorisations annuelles. Cette réorganisation s'est poursuivie avec la réouverture des marchés alimentaires de quartier (Grancy, Sallaz, Ouchy), des différents sites dévolus à l'activité de vente de mets à l'emporter (food trucks) et enfin des marchés non alimentaires. Dès le mois d'août, le dispositif mis en place a été élargi afin d'accueillir des marchands occasionnels ne disposant pas d'emplacement annuel. Ainsi, près de 200 autorisations comportant chacune jusqu'à 6 dates de participation, ont pu être délivrées du mois d'août au mois de décembre.

Impôt sur les divertissements

Encaissement net (en CHF)	2019	2020
Cinémas	1'882'882.75	573'502.60
Dancings	891'688.10	212'959.00
Cafés-restaurants	14'282.25	8'020.25
Spectacles	1'763'888.60	337'657.45
Sports	78'884.45	–
Divers	1'316'560.60	1'092'126.25
Total	5'948'186.75	2'224'265.55

Fortement impactées par les restrictions liées à la crise sanitaire, toutes les catégories soumises à l'impôt sur les divertissements ont enregistré une baisse d'activité.

Taxes de séjour

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), appliqué dès le 1^{er} mai 2016, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.60 et CHF 4.20 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 37.- par mois. Les visiteur-euse-s en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis et d'une entrée réduite dans de nombreux musées.

Taxes communales (en CHF)	2019	2020
Catégories 1 à 5*	3'352'910.00	1'436'048.70
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	307'543.50	274'609.90
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	910'274.52	895'884.00
Total	4'570'728.02	2'606'542.60

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

Après un mois de janvier exceptionnel, lié aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, la fréquentation des établissements hôteliers a diminué drastiquement en 2020. Par rapport à 2019, le nombre de nuitées a diminué de plus de 56%.

Pour mémoire, cette taxe est reversée à raison de 50% à l'Association Lausanne tourisme et à raison de 50% au Fonds d'encouragement pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), qui en reverse ensuite une partie à l'Association Lausanne tourisme.

Ports

Au 31 décembre 2020, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant:

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	375	–	743
2.75	250	122	–	372
3.00	52	18	–	70
3.50	43	75	–	118
4.25	9	26	–	35
Places visiteur-euse-s	22	8	16	46
Bouées	9*	–	28	37
Places à terre	191	121	–	312
Total	944	745	44	1'733

* dont 5 bouées de marquage pour les clubs nautiques et d'aviron.

Parmi les places d'amarrage et à terre, 1'090 sont attribuées à des Lausannois-e-s et 482 à des personnes domiciliées hors de la commune. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

819 nuitées (1'434 en 2019) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteur-euse-s.

Autorisations délivrées	2019	2020
Cabines/Vidy	18	13
Places à l'eau	99	120
Places à terre	17	26
Total	134	159

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne	2019	2020
Places à l'eau	296	357
Places à terre	4	15
Recettes globales	2019 (en CHF)	2020 (en CHF)
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'594'962.20	1'583'188.87
Locations (cabines, locaux divers)	86'011.75	75'283.60
Engins de levage	27'619.90	21'860.50
Total	1'708'593.85	1'680'332.97

Office des prestations funéraires lausannois (OPFL)

L'activité de l'Office a été largement conditionnée par la pandémie de Covid-19. Au début de cette dernière, le chef d'office a rejoint le dispositif de gestion, initié par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), dans le but d'anticiper une augmentation des décès, de prendre les mesures adéquates en termes de procédure et de logistique et de coordonner l'ensemble des acteurs, notamment l'Etat-civil, la police cantonale, l'Office du médecin cantonal et les entreprises de pompes funèbres.

C'est lors de la première vague (mars-avril) et lors de la deuxième vague (novembre-décembre) que l'Office a été particulièrement sollicité. Globalement, les cérémonies, les dépôts de corps, les inhumations et les crémations ont doublé par rapport aux moyennes de ces dernières années. Pour faire face à cette situation particulière, sans augmenter les ressources, il a été fait appel à la Protection civile et aux crématoires de Berne, Thoun et Neuchâtel.

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	145	63	208
Crémations	944	4'421	5'365
Transferts hors Lausanne	71	362	433
Corps légués aux instituts d'anatomie*	8	31	39
Corps en attente	-	-	0
Total des décès enregistrés	1'168	4'877	6'045
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			1'010
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			158
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			855
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			4'022
Total des décès enregistrés			6'045

* Département des neurosciences fondamentales (DNF).

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	91	75
Corps exhumés et ossements	11	11
Corps légués incinérés en 2020	-	34
Cendres en provenance d'autres communes**	33	-
Total	135	120

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 6'180 dossiers, soit 1'236 de plus qu'en 2019. Les 5'485 crémations représentent donc le 88.75% de la totalité des dossiers enregistrés, soit 6'180 (4'944 dont 4'287 crémations en 2019, soit 86.7%). Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge (convoi) sont en baisse, soit 57 cas en 2020 contre 60 en 2019.

Cimetières lausannois

Emplacements occupés au 31.12.2020	Bois-de-Vaux	Montoie	Vers-chez-les-Blanc	Montheron	Total général des cimetières lausannois
Tombes à la ligne corps adultes	7'901	-	162	27	
Tombes à la ligne petits enfants	588	-	3	-	
Tombes à la ligne grands enfants	72	-	-	-	
Tombes à la ligne cinéraires	1'247	2'565	101	13	
Tombes à la ligne cinéraires (dalles)	860	1'617	-	-	
Tombes à la ligne cinéraires enfants	5	-	-	-	
Petites concessions corps	2'773	-	21	-	
Grandes concessions corps	566	-	-	-	
Grandes concessions corps sylvestres	27	-	-	-	
Petites concessions cinéraires	360	400	10	-	
Petites concessions cinéraires (dalles)	10	-	-	-	
Grandes concessions cinéraires	133	123	-	-	
Niches en columbariums (petites)	719	248	-	-	
Niches en columbariums (grandes)	36	15	-	-	
Caveau collectif pour cendres	1	2	1	-	
Total	15'298	4'970	298	40	20'606

Etat des emplacements concessionnés et niches au 31 décembre 2020

Cimetière du Bois-de-Vaux	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions corps	918	2'773	644	8	4'343
Grandes concessions corps	151	384	94	2	631
Grandes concessions corps (sp)	31	182	11	4	228
Grandes concessions corps sylvestres	-	27	48	-	75
Petites concessions cinéraires	420	360	33	-	813
Petites concessions cinéraires dalles	78	10	31	-	119
Grandes concessions cinéraires	109	133	33	-	275
Niches en columbariums (petites)	696	719	1	2	1'418
Niches en columbariums (grandes)	4	36	-	-	40
Total	2'407	4'624	895	16	7'942

Cimetière de Montoie	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions cinéraires	103	400	1	-	504
Grandes concessions cinéraires	109	123	-	-	232
Niches en columbariums (petites)	640	248	-	-	888
Niches en columbariums (grandes)	32	15	-	1	48
Total	884	786	1	1	1'672

Cimetière de Vers-chez-les-Blanc	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions pour corps	19	21	2	-	42
Petites concessions cinéraires	10	10	-	-	20
Total	29	31	2	0	62

En 2020, il a été vendu 3'102 abonnements d'arrosage et 8'516 ordres de plantation. La diminution des ordres de plantation (10'947 en 2019) est due au confinement du printemps 2020 (Covid-19).

Pompes funèbres officielles – activités réalisées au 31 décembre

Nature de l'intervention	Pendant les heures	Hors des heures + week-end	Total
Police	27	73	100
Ambulance	-	1	1
Conventions (avant 31.7.2018)	57	30	87
Indigents	26	2	28
Total	110	106	216

Centre funéraire de Montoie

Les cendres de 612 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir (523 en 2019), dont 566 l'ont été en présence de la famille, soit 92.5% des cas (476 en 2019, soit 91%).

Le nombre de cérémonies funèbres célébrées au Centre funéraire subit une légère hausse (1'140 en 2020 contre 966 en 2019). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires accuse une hausse (1'722 en 2020 contre 1'277 en 2019).

L'espace confessionnel musulman, qui a ouvert le 1^{er} avril 2016 et peut accueillir environ 350 tombes, compte, au 31 décembre 2020, 80 sépultures.

Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 841 dont 37 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles, en tant que concessionnaire communal. Ces 37 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.

Service de l'eau (EAU)

Principales missions du service

- approvisionner en eau potable Lausanne et 18 communes alimentées au détail, ainsi que 35 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 380'000 habitant-e-s. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, plus de 100 captages, vingt stations de pompage, 919 kilomètres de réseau et plus de 22'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 373 km de collecteurs, 68 km de rivières, 30 km de ruisseaux sans nom et 20 stations de pompage, de relevage et déversoirs d'orage
- exploiter la STEP de Vidy et épurer l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA S.A., propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées
- contrôler les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisses, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.)
- coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différent-e-s acteur-trice-s à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	25.50	23.60	22.00	19.70
Contrôle de l'eau	10.60	10.60	12.90	12.40
Direction (EAU)	8.10	8.10	10.40	9.50
Etudes et constructions	15.50	16.50	19.00	17.80
Production & Epuration	68.20	58.80	68.00	63.00
Réseaux & Ingénierie	71.20	68.90	74.90	67.90
STEPACT	8.00	7.00	8.00	7.90
Total service	207.10	193.50	215.20	198.20

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	+8.10

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Clients et ressources	25	23.60	21	19.70
Contrôle de l'eau	12	10.60	14	12.40
Direction (EAU)	10	8.10	12	9.50
Etudes et constructions	17	16.50	19	17.80
Production & Epuration	60	58.80	64	63.00
Réseaux & Ingénierie	70	68.90	68	67.10
STEPACT	7	7.00	8	7.90
Total service	201	193.50	206	197.40

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
Contrôle de l'eau	1	2
Total service	1	2

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	10	14
	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
Total service	10	15

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	5
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	10

Evènements marquants

L'année 2020 a été marquée par une forte activité dans tous les domaines. Parmi les principaux événements, il faut citer:

- le lancement d'un concours d'architecture et le choix d'un lauréat pour la reconstruction complète de l'usine Saint-Sulpice II;
- la reprise des prestations d'analyse de l'eau potable d'un grand nombre de communes;
- la mise hors service de plusieurs captages suite à la problématique liée au chlorothalonil et le lancement d'essais pilotes pour tester les possibilités d'élimination de cette substance;

- la mise en service de la nouvelle cuve du réservoir des Dailles;
- le regroupement au sein d'une même entité Réseaux des anciens réseaux Centre, Ouest et Jorat;
- le démarrage des travaux liés aux Axes forts à Renens; ce gros chantier va se poursuivre ces prochaines années;
- la mise en service de la 3^e ligne du prétraitement, du traitement primaire et de la désodorisation à la STEP;
- les recertifications selon les normes ISO 9001, 14001 et 22000 ainsi que la réaccréditation du laboratoire selon la norme ISO 17025.

Les principales missions du service ont été préservées pendant le semi-confinement et la deuxième vague. Toutes les activités en lien avec la production, la distribution (service de piquet), le contrôle de l'eau et l'épuration ont été réalisées avec des effectifs réduits mais sans impact sur la bonne marche du service. La mise en œuvre rapide du télétravail a donné la possibilité à de nombreux.euses collaborateur.trice.s de poursuivre leurs tâches. L'arrêt des chantiers a fortement impacté les équipes de terrain, contraintes de rester à la maison sans tâche de substitution. Certains travaux de maintenance à la STEP ont dû être repoussés, avec des conséquences encore difficiles à estimer. Une trentaine de collaborateur.trice.s ont été testé.e.s positif.ve.s mais aucune hospitalisation ni cas grave ne sont à déplorer.

Principales activités 2020

Direction

ISO 9001 – Systèmes de management de la qualité – Exigences

L'audit de recertification des normes 9001 a eu lieu du 2 au 4 novembre. Il a été passé avec succès sans déviation.

ISO 14001 – Management environnemental

Cette certification couvre l'ensemble des activités du service. L'audit de re-certification lié aux aspects environnementaux (ISO 14001) a été passé en même temps que l'audit ISO 9001, avec succès.

ISO 22000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. Elle garantit un excellent niveau de maîtrise des risques compromettant la qualité du produit en tant que denrée alimentaire. Le service est certifié depuis février 2015. Un nouveau cycle de certification a démarré avec un nouvel organisme (SQS). L'audit de re-certification s'est déroulé avec succès les 7, 10 et 11 décembre.

Santé et sécurité

Accidents professionnels

On déplore pour l'année 2020 15 accidents professionnels (AP) au sein du service (17 AP en 2019 et 13 en 2018). Il y a eu 5 accidents bagatelles (moins de 3 jours d'absence) et 10 accidents non bagatelles (plus de 3 jours d'absence).

Les 10 AP non bagatelles ont engendré 183 jours d'arrêt de travail (93 jours en 2019). Parmi ceux-ci, 3 AP ont engendré la plus grande partie des absences, soit 130 jours (en moyenne 43 jours d'arrêt de travail par accident). Les 7 autres AP non bagatelles ont engendré 53 jours d'arrêt de travail (en moyenne 7.5 jours d'arrêt de travail par accident).

Accidents non professionnels

Il y a eu 27 accidents non professionnels (ANP) pour l'exercice 2020. Ce nombre est élevé; 14 ANP ont entraîné 374 jours d'absence. Deux accidents représentent 59,6 % de ces absences ANP.

Formations Santé et sécurité au travail (SST)

Comme l'année dernière, dans le cadre de la sécurité et santé au travail, 39 formations SST ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total, 190 personnes les ont suivies. Les participant.e.s ont été moins nombreux.ses que lors de l'année 2019 (314 personnes) car les impératifs de l'Office fédéral de santé publique (OFSP) à cause de la pandémie de Covid-19 ont obligé à limiter leur nombre dans les salles de cours.

Etat d'avancement des projets sécurité

Les projets sécurité et santé au travail ont été perturbés par la pandémie:

- à la demande de l'EM-DIAM et en collaboration avec la direction et les délégué.e.s sécurité du service, un plan de continuité des affaires (PCA) a été élaboré et appliqué.

Pour respecter les prescriptions de l'OFSP (gestes barrière, distanciation sociale, rassemblements limités), des plans de circulation et d'accès ont été établis pour tous les sites;

- durant la première vague du Covid-19 et la période de semi confinement, les prix de vente des produits de désinfection pour les mains et les surfaces ont considérablement augmenté (facteur de 10). Il a dès lors été décidé d'en fabriquer. Le Service achat et logistique Ville (SALV), intéressé par ce produit, a sollicité le service pour une production plus importante afin d'aider à approvisionner les autres services de la Ville. Ainsi, 2'500 litres ont été fabriqués. Les trois quart de la production ont été mis à disposition du SALV pour distribution;
- une intendance journalière pour la distribution d'équipements de protection individuel contre le Covid-19, pour tous les collaborateur-trice-s du service a été mise en place;
- nouvelle STEP: en collaboration avec l'ingénieur sécurité de la Ville, les analyses de risques sur les nouveaux ouvrages et bâtiments commencées en 2019 se sont poursuivies tout au long de l'année 2020. Ensuite, une documentation ISO sous forme de procédures, a été créée pour former et guider les collaborateur-trice-s dans leurs interventions. Ce travail de longue haleine se poursuivra en 2021;
- un projet sur la méthodologie de consignation des installations lors de maintenances, prédictives, préventives ou curatives pour l'ensemble de la division Production et Epuration a démarré à la fin de l'année 2020 et se poursuivra en 2021.

Environnement

Plusieurs adaptations d'ordonnances fédérales ayant trait aux aspects environnementaux ont été mises en vigueur en 2020. Elles n'ont pas eu d'impact sur la conformité des activités du service.

Deux installations ne sont toutefois pas entièrement conformes aux exigences en matière de rejets (usine de Saint-Sulpice, STEP de Vidy), mais disposent d'une dérogation du fait de la réalisation en cours des nouvelles constructions et équipements.

Le Service de l'eau est actif dans divers groupes de travail en lien avec le changement climatique, et plus spécifiquement les stratégies et mesures liées aux fortes précipitations. Au niveau communal, les réflexions sur la problématique de l'eau ont été concrétisées par des propositions de mesures d'adaptations locales (plan climat, plan directeur communal) et des études particulières sur divers périmètres urbains.

Communication

En raison du Covid-19, toutes les manifestations organisées par ou auxquelles le service participait ont été annulées (Journée mondiale de l'eau, Miam Festival, nettoyage des berges de la Vuachère). Seule l'action Net'Léman, initialement prévue en mai, a été repoussée en octobre et a pu avoir lieu. L'information sur la qualité de l'eau en 2019 a été distribuée sous forme de tout-ménage aux habitant-e-s de Lausanne et des 17 communes alimentées au détail. Le rapport annuel a été adressé aux partenaires commerciaux, aux client-e-s, aux institutions et à toute personne intéressée par les activités du Service de l'eau. La nouvelle cuve du réservoir des Dailles a été inaugurée le 7 octobre en présence du syndic d'Epalinges.

Les visites des trois usines ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux professionnels pour la STEP) ont été stoppées lors du semi-confinement et ont repris à la rentrée scolaire uniquement pour les élèves.

Solidarité internationale eau

L'année 2020 a permis d'avancer sur les activités du *Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement phase 2 (PCAEA2 à Nouakchott)*, qui avait débuté le 1^{er} septembre 2019, avec notamment la pose de 30 km de conduite de réseau d'eau potable dans le quartier de Tarhil et la finalisation des chantiers des toilettes dans 14 écoles dans ce même quartier.

Deux missions importantes ont pu être réalisées dans la capitale mauritanienne en début d'année. Au mois de janvier, la responsable de la Solidarité internationale s'est rendue sur le terrain afin de rencontrer les acteur-trice-s clés du partenariat, tel-le-s que la nouvelle Présidente de la Région de Nouakchott et le Maire de Riyad, mais aussi le Directeur général de la Société Nationale de l'Eau (SNDE), celui de l'Office National de l'Assainissement, les organisations non gouvernementales, etc. Des visites sur la zone d'action ont permis de se rendre compte de l'ampleur des réalisations, mais également de l'expansion de la ville et du manque d'eau encore très présent. En février, deux ingénieurs de la Ville de Pully se sont rendus à Nouakchott. Leurs objectifs étaient d'identifier les enjeux prioritaires de la SNDE, d'établir un diagnostic du système d'information géographique du réseau d'eau potable et de proposer une première série de mesures. Le bilan de ces deux missions était très positif.

Ces différentes actions ne seraient pas possibles sans l'engagement des 24 communes solidaires et partenaires, soit Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Ecublens, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxens-Mézery, Jussy, La Chaux, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny – Sinergy, Moiry, Montricher, Morges, Nyon, Pomy, Pully, Villaz, l'association intercommunale des eaux du Boiron AIEB (dès 2020), l'association intercommunale La Menthue et la Compagnie des eaux Worben.

Clientèle et ressources

En 2020, les volumes d'eau livrés à la clientèle alimentée au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 19'296'477m³ (-12% par rapport à 2019), soit 11'594'670 m³ sur le territoire lausannois (60%) et 7'701'807 m³ (40%) sur les autres communes. La baisse des volumes vendus est liée au non-relevé des compteurs par les Services industriels lors de la première vague de Covid-19 de 2020.

Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a augmenté par rapport à 2019 pour s'élever à 6'058'574 m³ (+19%). Cette augmentation est due à la mise hors service de plusieurs captages des communes clientes en raison des pollutions liées au chlorothalonil.

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausannois ont été de 11'178'128 m³ (-6% par rapport à 2019). La raison de cette diminution est la même que pour l'eau potable. Les surfaces étanches soumises à la taxe (hors domaine public) ont été de 6'473'902 m².

L'activité de taxation unique des volumes et des points de puisages des bâtiments transformés ou nouvellement raccordés a été intense et a généré des recettes de CHF 5'109'096.- pour l'eau potable. Le 72% a été prélevé sur les territoires des communes alimentées au détail, hors Lausanne.

Les taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau sont restées dans la ligne du budget, soit CHF 2'113'470.60.

Suivi des communes

Le mandat d'exploitation du réseau de Bussigny s'est poursuivi en 2020 et une proposition d'un acte de concession pour la reprise du réseau a été transmise à ses autorités.

Le Conseil communal de Morges a accepté une participation à l'investissement relatif à la construction de la nouvelle usine de Saint-Sulpice, soit un montant de 5 millions de francs, ce qui lui assurera davantage d'eau potable.

L'association des eaux du Jorat a réalisé une nouvelle conduite pour assurer son alimentation depuis le réservoir des Echerins. Une nouvelle prise a été mise en service en fin d'année. Elle va permettre la mise hors service de son alimentation depuis l'usine de Bret.

La reprise du réseau de la commune de Romanel-sur-Morges est devenue effective depuis le 1^{er} avril 2020.

Plusieurs communes alimentées en gros par le service ont augmenté leur consommation d'eau pour pallier leur manque suite au détournement de leurs propres sources touchées par le chlorothalonil.

Postes de mesure

1'175 compteurs neufs ont été posés, dont environ 315 ont été redimensionnés (diminution du diamètre). Une partie des échanges a été effectuée par l'équipe Compteurs (773). Cette dernière a été renforcée durant six mois par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant. Le reste des échanges (402) a fait l'objet d'un mandat à deux entreprises d'installation sanitaire.

Raccordements

327 affaires Goéland Raccordement clientèle ont été ouvertes en 2020, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique. Le 60% de ces affaires concerne les territoires hors Lausanne, alimentés au détail par le service.

Protection des eaux

L'unité Evacuation & Protection des eaux (EPE) a poursuivi ses tâches régulières de recherche de pollutions des cours d'eau par les eaux usées provenant de raccordements non-conformes. Quatre nouveaux cas de pollution du milieu naturel et cinq dysfonctionnements (dégâts, dommages, refoulements, etc.) du réseau ont été détectés en 2020, amenant le total des cas en cours de traitement à 33. Huit cas ont été résolus en 2020 et les investigations se poursuivent, renforcées par un important travail de traitement de données pour délimiter les bassins versants de tous les rejets répertoriés sur le territoire communal.

L'unité a poursuivi le pilotage des études et réflexions sur les cours d'eau de la Chamberonne et de la Vuachère, en entamant en 2020 des démarches auprès du Canton en vue d'une renaturation de la Bressonne.

Contrôle de l'eau

Nouvelle clientèle: autocontrôle analytique des communes du canton de Vaud

Suite à diverses décisions de l'Office cantonal de la consommation (OFCO), le laboratoire du Service de l'eau a été sollicité par des dizaines de communes et associations de communes (à ce jour plus de 150) en charge de la distribution d'eau pour réaliser des prestations d'analyse et de conseil (autocontrôle analytique).

Cette activité a nécessité des ressources supplémentaires. La Municipalité a octroyé l'équivalent de 2.3 ept, répartis en trois postes, entièrement financés par la facturation des prestations.

Chlorothalonil

L'année 2020 a été marquée par la problématique du chlorothalonil, ce fongicide utilisé à large échelle dans l'agriculture depuis les années 1970. Ce pesticide est interdit depuis le 1^{er} janvier 2020 mais des métabolites de cette substance se retrouvent parfois dans les eaux souterraines. Grâce aux multiples analyses effectuées depuis plusieurs années et à la diversité des ressources, le Service de l'eau a pu mettre hors service les captages dans lesquels les concentrations étaient supérieures à la norme (0,1 µg/l). Ainsi, les exigences légales ont pu être en tout temps respectées.

Les pertes en ressources pour le Service de l'eau correspondent à 5% des volumes distribués, soit environ 2'000'000 m³/an, ou 20% de l'eau de source.

La mise hors service de ces captages a eu pour effet collatéral de modifier la provenance et donc les caractéristiques de l'eau dans certains réservoirs. Quelques zones ont subi des phénomènes d'eau colorée.

Contrôles systématiques

- 3'143 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 37'006 paramètres analysés de type physico-chimiques (y compris les micropolluants) et microbiologiques pour le domaine de l'eau potable;
- 417 échantillons ont été prélevés pour les cours d'eau et ont donné lieu à 16'178 paramètres analysés;
- 617 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 5'268 paramètres analysés pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP;
- 255 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'417 paramètres analysés pour les plages et les piscines de Lausanne.

Le laboratoire effectue aussi des analyses physico-chimiques (y compris les micropolluants) et microbiologiques pour de la clientèle externe (mandats des communes) et interne (études internes ou clients alimentés au détail ou en gros):

- 4'009 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 37'453 paramètres analysés dans le cadre des mandats pour les communes (clientèle externe);
- 308 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'636 paramètres analysés pour la clientèle abonnée des communes au détail et en gros;
- 409 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 7'531 paramètres analysés pour divers projets au sein du service (clientèle interne);
- 67 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'126 paramètres analysés pour les achats d'eau.

Les résultats des analyses de l'eau potable remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires. Aucune non-conformité physico-chimique et 18 non-conformités microbiologiques mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées. Les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

Dans le courant de l'année, le laboratoire a mis en service un nouvel appareil de mesure par chromatographie ionique permettant d'analyser les anions et les cations présents dans les eaux.

Au mois de septembre 2020, le laboratoire a été soumis à un audit pour la réaccréditation de la norme ISO 17025:2017 pour son système de management de la qualité. Cette évaluation a été passée avec succès.

Qualité des cours d'eau

Le réseau hydrographique lausannois peut être divisé en six bassins versants. En 2020, les cours d'eau ont été évalués à l'aide de la méthode standardisée fédérale (système modulaire gradué), composée de trois modules complémentaires: biologie, écomorphologie, chimie de l'eau. En complément, les micropolluants ont été analysés. 10 stations biologiques ont été suivies pour l'analyse de la faune des cours d'eau ainsi que 22 stations pour l'analyse physico-chimique.

Le suivi de la revitalisation du lac de Sauvabelin a été poursuivi en 2020 selon le planning établi. Les résultats provisoires démontrent une dégradation de la biodiversité. La raison la plus probable est l'introduction et la prolifération incontrôlée de poissons exotiques.

Etudes et constructions

Préavis N° 2010/27 («Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et des automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry») et **Préavis N° 2020/23 («Remplacement des modules d'ultrafiltration de l'usine de Lutry»)**

Réalisation de la procédure d'appel d'offres pour le remplacement de 672 modules d'ultrafiltration.

Préavis N° 2018/25 («Construction d'une nouvelle cuve au réservoir des Dailles»)

Finalisation des travaux de construction et mise en service de la nouvelle cuve. Inauguration des nouvelles installations le 7 octobre 2020.

Préavis N° 2018/48 («Réfection de l'usine de Saint-Sulpice»)

Détermination du lauréat du concours d'architecture et d'insertion paysagère en collaboration avec les services d'architecture et des parcs et domaines. Recrutement par appel d'offres de nouveaux mandataires (moyenne tension/basse tension, électricité générale, chauffage, ventilation, climatisation et sanitaire (CVCS)). Réalisation des études d'avant-projet des nouvelles conduites et de la prise d'eau au lac. Réalisation des études d'harmonisation de la future usine d'eau potable selon la méthode Building Information Modeling (BIM) avec rendu d'une maquette numérique 3D.

Préavis N° 2019/54 («Diagnostic des ouvrages d'eaux usées du réseau Lausannois»)

Planification des études à réaliser. Collecte des données de base.

Préavis N° 2019/55 («Réservoir et station de pompage de Montalègre»)

Recrutement par appel d'offres d'un mandataire génie-civil et coordination BIM et d'un mandataire CVCS. Démarrage des études de projet selon la méthode BIM avec fourniture d'une maquette numérique 3D. Réalisation d'un avant-projet d'aménagement des dalles de couverture des deux cuves par un jardin public en collaboration avec le Service des parcs et domaines.

Préavis N° 2020/22 («Essais d'élimination du chlorothalonil et de ses métabolites»)

Adoption par le Conseil communal le 2 juillet 2020 (CHF 700'000.-). Mise en place d'un premier pilote de traitement par charbon actif. Réalisation d'une étude de caractérisation et du devenir des concentrats d'osmose inverse.

Entretien des immeubles d'exploitation du Service de l'eau

Parmi les nombreux travaux réalisés (curage, réfection de maçonnerie, élagage, etc.) durant l'année, les objets suivants peuvent être mis en évidence:

- sécurisation du site de Bellevaux;
- assainissement du déversoir du lac de Bret;
- première partie du diagnostic structurel de l'usine de Bret;
- remise en état de plusieurs chambres sur la conduite du Pays-d'Enhaut.

Plan directeur et indicateurs

L'ensemble des chapitres du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) ainsi que le rapport Chiffres du service ont été mis à jour.

Etude moules Quagga

Poursuite des études visant à développer des moyens de lutte contre la prolifération des moules Quagga. Mise en place d'une campagne de prélèvements pour assurer le suivi de la présence de moules dans les systèmes de prélèvement d'eau du Léman.

Hydraulique urbaine

En complément des tâches habituelles d'entretien et d'exploitation il est à noter, cette année encore, de nombreuses interventions curatives en raison de la vétusté des ouvrages. Les opérations spécifiques suivantes peuvent être mises en évidence:

- finalisation de la supervision des ouvrages d'évacuation des eaux;
- réparation et remise en service du dégrilleur du dessableur du Capelard;
- modélisation 3D du dessableur du Capelard;
- remise en état de la vantellerie de la dérivation de la conduite forcée de la Louve.

Gestion des données

L'intranet du service poursuit son évolution au fur et à mesure des besoins exprimés par les collaborateurs du service. Les serveurs ont été renouvelés ou mis à niveau.

Postes autonomes

Il a été procédé au remplacement des cartes de communication 2G par des cartes 4G (arrêt programmé de la 2G par Swisscom en 2021) des modules de relève.

Les compteurs des communes en gros ont été progressivement remplacés pour permettre la remontée des index de consommation.

Réseaux et ingénierie

La division Réseaux et ingénierie a fait l'objet d'une réorganisation importante. Elle se compose désormais de quatre entités:

- Systèmes d'information du territoire (SIT) et Sources;
- Bureau de gestion des réseaux: planification et réalisation des chantiers de distribution et d'évacuation;
- Technique de réseaux: ingénierie dans les domaines de la distribution et de l'évacuation;
- Réseaux: distribution, sources et conduites d'amenée regroupés au sein d'une seule entité.

Parmi les nombreux chantiers réalisés, les plus marquants sont:

- le remplacement de la conduite de pompage Petite Croix – Vernand, à la route d'Yverdon à Romanel-sur-Lausanne, par une nouvelle installation de diamètre 400 mm, d'une longueur de 1'720 mètres et pour un coût de CHF 1'260'000.-;
- le chantier de rénovation de la conduite forcée du Pays-d'Enhaut entre la chambre de Jor et la station de Sonzier s'est poursuivi tout au long de l'année. La mise en service de cette nouvelle installation est planifiée pour avril 2021;
- les travaux liés aux Axes forts ont débuté en septembre par le dévoiement des conduites sur la commune de Renens. Ce chantier très important va se poursuivre ces prochaines années;
- la participation et le soutien aux études engagées sur les grands projets de l'agglomération lausannoise (Léman 2030, Pôle Gare, m3, Métamorphose);
- le chantier de renouvellement du réseau d'évacuation du quartier des Maisons-familiales a permis de mettre en place des mesures de réduction des risques d'inondation lors de fortes précipitations dans ce secteur sensible à cette problématique;
- la réalisation d'une modélisation et d'une étude de gestion des eaux par fortes précipitations dans le périmètre de la gare de Lausanne.

Réseau de distribution d'eau potable

71 chantiers ont été réalisés en 2020, correspondant à un total d'environ 10'818 m de conduites principales traités, soit:

- 8'237 m remplacés;
- 2'578 m d'extension;
- 580 m de branchements communs remplacés (extensions branchements communs);
- 553 m de branchements communs remplacés;
- 211 m de renouvellement par tubage de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs;
- 179 m de réhabilitation par gainage.

Le suivi systématique des enquêtes publiques a impliqué le traitement de 401 dossiers sur le territoire lausannois et de 1'185 dossiers hors Lausanne. Ce travail a permis d'identifier cinq conflits importants, nécessitant des négociations avec les maîtres d'œuvre ou leurs représentants afin de préserver le réseau d'eau potable. Trois oppositions ont été formées pendant cette période.

Interventions d'urgence

Le service de piquet est en charge des interventions en dehors des heures de bureau sur le réseau de distribution, le réseau d'évacuation et en cas de pollutions du milieu naturel. Il a été appelé à 213 reprises (dans 100 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture, 32 appels concernaient des problèmes signalés au niveau de bornes hydrantes, 5 des mises hors service/remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 16 des problèmes de qualité de l'eau, 50 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.), 2 des by-pass provisoires et 10 des dysfonctionnements en lien avec l'évacuation des eaux.

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution a atteint 90 cas. L'indicateur de suivi de ces défaillances se situe désormais en-dessous de la barre des 100 pour la huitième année consécutive.

Ecoute de réseau

L'auscultation de 16 zones de pression, totalisant 716 km de conduites hors branchements, a permis d'identifier 50 fuites, dont 14 sur des conduites principales, et de les réparer avant qu'elles ne provoquent des dégâts. Par ailleurs, 9 fuites sur des branchements privés situées sur le domaine public ont pu être identifiées et réparées. Enfin, 6 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Les opérateurs écoute de réseaux sont intervenus à 102 reprises pour positionner précisément des fuites apparentes (corrélation acoustique), ce qui a permis de limiter au strict minimum la taille des fouilles nécessaires à leur réparation. Ils ont également participé à l'identification de 17 bornes hydrantes défectueuses.

Equipe Bornes hydrantes (BH)

Le service gère 4'237 BH dont 2'138 se situent sur le territoire lausannois et 2'189 sur les zones alimentées au détail. 31 BH ont été remplacées et 14 nouvelles ont été posées. 824 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 118 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 10 reprises pour des BH accidentées.

Sources

Suite à la problématique liée au chlorothalonil, les captages des adductions de Jorattez, Froideville, Prévondavaux, Montaubion et Thierrens ont été détournés et ne sont plus exploités dans le réseau d'eau potable depuis mars 2020, ce qui représente environ 2'000'000 de m³ par an.

Une biosurveillance environnementale apicole du bassin d'alimentation des sources de Thierrens a été engagée, portant sur le suivi de 600 pesticides. Le chlorothalonil ne semble pas être présent en surface. Les indices de toxicité calculés traduisent un environnement non contaminé et favorable aux pollinisateurs.

Réseau d'évacuation

La réalisation de 12 chantiers a pu être menée, portant sur:

- le remplacement de 3'029 m de collecteurs;
- l'extension du réseau de 2'036 m de collecteurs supplémentaires (mise en séparatif);
- la réhabilitation de 326 m de canalisations par gainage.

Il n'a pas été réalisé de campagne annuelle de contrôle par caméra du réseau public d'évacuation en 2020.

Le projet en lien avec le préavis N°2020/02 («*Amélioration de l'évacuation des eaux du bassin versant Le Grey – Adaptation du puits de chute existant (Vignes d'Argent)*») s'est poursuivi avec l'établissement d'un projet définitif en vue d'une mise en soumission.

Bases de données réseaux

Un travail de mise à jour de la structure des données ainsi que leur valorisation (requêtes, cartes thématiques) dans le logiciel SIT QGIS est en cours afin de répondre aux divers besoins du service et exploiter les données à d'autres fins que la production de plans.

La mise à jour de plans et données, ainsi que la diffusion d'informations, ont été poursuivies sans difficultés. Les demandes de plans ne cessent d'augmenter (+25%) par rapport à l'année 2019 et atteignent 3'184 demandes pour le réseau d'eau potable et 1'067 pour le réseau d'évacuation.

Une démarche de développement d'un outil complet de gestion patrimoniale du système d'évacuation a été engagée (méthode permettant de prioriser de manière optimale les travaux de renouvellement et de réhabilitation). Elle a été coordonnée avec une réflexion sur la mise à niveau de l'outil de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable.

Production et épuration

Centre d'exploitation et de gestion (Cegel)

La production annuelle 2020 est supérieure de 4.4% à celle de 2019 et de 3.4% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 32'302'968 m³. Le jour d'adduction maximum a été atteint le 31 juillet avec un volume de 130'044 m³.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources (Pont-de-Pierre, Thierrens, Prévondavaux et sources du Jorat) est donnée dans le tableau ci-dessous.

Usine de Lutry	Usine de Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Autres sources
9'574'040 m ³	11'581'514 m ³	4'639'810 m ³	2'936'599 m ³	3'571'004 m ³
30%	36%	14%	9%	11%

Préavis N° 2006/15 («*Rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (Cegel) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret*»)

Le serveur de transmission des alarmes et de gestion de la protection du travailleur isolé est opérationnel dans les Datacenter du Service d'organisation et d'informatique depuis la fin de 2020. Son utilisation par le Cegel se fera progressivement durant le premier trimestre 2021. Le préavis sera clôturé.

Préavis N° 2013/13 («Remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret»)

Avec l'accord de la Municipalité et de la Commission des finances, un solde disponible sur ce préavis a pu être utilisé pour la rénovation du barrage de prise d'eau sur le Grenet. Ce dernier permet d'éviter l'arrivée de feuilles et de branches dans le lac avec une maintenance minimale. Du point de vue environnemental, il a favorisé la création d'une passe à poissons et dispose d'un système de maintien d'un débit de restitution de 100 l/s. Les aspects cadastraux sont en cours de finalisation. Le préavis sera clôturé.

Travaux d'entretien/maintenance

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux spécifiques suivants ont été réalisés:

- à l'usine de Lutry, remplacement des deux surpresseurs d'alimentation du réseau d'eau adoucie par un groupe de deux petits surpresseurs redondants à haut rendement énergétique;
- à l'usine de Saint-Sulpice, mise en place de rétrolavages multiples et d'une nouvelle procédure de nettoyage annuel des ouvrages par mise hors service de la moitié des process de filtration pendant une quinzaine de jours;
- à l'usine de Bret, mise en service de la déshumidification centralisée du bâtiment 2 et mise en service du système de surveillance anti-effraction et de contrôle d'accès;
- à l'usine de Sonzier, démontage du réservoir d'eau de service sous pression et remplacement de ce dernier par un surpresseur à débit variable;
- dans les stations, révision de la pompe de refoulement 91 à Haut-Vallon; mise en place des contrôles d'accès à l'Orme et Haute-Pierre; arrêt de la chloration à la station de la Farquaz; mise en œuvre du détournement automatique des sources à Vernand.

Station d'épuration des eaux usées

Les précipitations cumulées s'élèvent à 1'116 mm en 2020, comparables aux 1'110 mm de l'année précédente et se situent une nouvelle fois dans la moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les installations de la STEP de Vidy ont traité 35 millions de m³ d'eaux usées (+14% par rapport à 2019). Le nombre d'habitant-e-s effectivement raccordés ne cesse d'augmenter, passant de 241'575 en 2018 à 247'824 en 2019.

La quantité de débris captés en entrée de STEP (dégrillage moyen et fin) atteint 609 tonnes, soit une augmentation de +56.0% par rapport aux 390 tonnes retenues en 2019.

Pour ce qui est du sable, 320 tonnes ont été captées en 2020, en diminution de 57.3% par rapport aux 750 tonnes de l'année précédente.

La STEP de Vidy a réceptionné et traité 1'115 tonnes de graisses de restaurant, en diminution de 45.7% par rapport à l'année 2019 (2'052 tonnes).

Quant aux boues extérieures, 7'562 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une diminution de 7.8% par rapport à 2019 (8'202 tonnes).

L'incinération des boues a permis d'injecter 20'606 mégawatts-heure (MWh) thermiques dans le réseau du chauffage à distance (CAD) de la ville (+5.7% par rapport aux 19'490 MWh fournis en 2019), représentant 4.1% de l'énergie totale fournie par le CAD.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent que le nombre des moyennes horaires respectant les normes en monoxyde de carbone (CO) s'élève à 98.5% du total des heures d'incinération, soit 1.5 point au-dessus de la limite minimale de 97% fixée par la loi. Quant aux oxydes d'azote (NOx), le nombre de moyennes horaires respectant les normes s'élève à 94.9%, soit 2.1 points en-dessous de la limite inférieure de 97% exigée par l'ordonnance sur la protection de l'air. Ceci s'explique par la mise hors service de l'installation de traitement des NOx (DéNOx) du 11 août au 18 décembre, suite à un départ de feu de cette dernière qui a occasionné d'importants dégâts. Les autorités cantonales ayant accordé une dérogation, l'incinération des boues a pu reprendre, sans traitement des oxydes d'azote, pendant toute la durée des travaux de remise en état de l'installation endommagée sachant que la norme était la plupart du temps respectée.

Epura S.A. et chantier de la nouvelle STEP

Le nouveau responsable financier d'Epura S.A. a pris ses fonctions dès le début de l'année. Ses nombreuses analyses, notamment celles concernant les coûts de revient de l'épuration des eaux usées, de l'incinération des boues d'épuration et de la production d'énergies (chaleur et biométhane) ont apporté de précieux éclaircissements au Conseil d'administration.

Les divers travaux de raccordements électriques et de contrôles du bon fonctionnement de certains procédés se sont achevés durant le premier trimestre. Ainsi, la 3^e ligne du prétraitement, le traitement primaire et la désodorisation ont pu être mis en service et remis à l'exploitant. Les procédés annexes de ventilation et de chauffage ainsi que les «techniques du bâtiment» (éclairages, détection incendie, sonorisation d'évacuation, etc.) ont également été réceptionnés et mis en service à la fin de l'année.

Préparés en 2020, les travaux (projets d'ouvrage et d'exécution, appels d'offres) visant la réalisation du futur bâtiment du traitement biologique sont planifiés pour l'été 2021. La mise en service de l'ensemble des bâtiments constituant la nouvelle STEP, y compris celui du traitement des micropolluants, est à présent envisagée en 2026.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A. et au chantier, il convient de se reporter au site www.epura.ch.